

Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ?

Etat des lieux dans les cantons
de Vaud et de Genève



Karin Bachmann Hunziker (URSP)
Sylvie Leuenberger Zanetta (URSP)
Rami Mouad (SRED)
François Rastoldo (SRED)

Avec la collaboration de Gabriel Charmillot (SRED)

Avril 2014

**Que font les jeunes 18 mois après
l'obtention de leur diplôme
de niveau secondaire II ?**

**Etat des lieux dans les cantons
de Vaud et de Genève**

**Karin Bachmann Hunziker (URSP)
Sylvie Leuenberger Zanetta (URSP)
Rami Mouad (SRED)
François Rastoldo (SRED)**

Avec la collaboration de Gabriel Charmillot (SRED)

Avril 2014

Remerciements

Nos remerciements vont particulièrement aux personnes diplômées en 2009 et 2011 qui ont pris la peine de répondre au questionnaire que nous leur avons adressé.

Nous remercions également nos collègues du SRED Annick Evrard, Clairette Davaud et Narain Jagasia pour leurs conseils et contributions à cette étude.

Compléments d'information

Vaud :

Karin Bachmann Hunziker
Tél. +41/0 21 316 06 21
karin.bachmann@vd.ch

Sylvie Leuenberger Zanetta
Tél. +41/0 21 316 06 23
sylvie.leuenberger-zanetta@vd.ch

Genève :

Rami Mouad
Tél. +41/0 22 546 71 17
rami.mouad@etat.ge.ch

François Rastoldo
Tél. +41/0 22 546 71 36
francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 14.005

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du service de la recherche en éducation.*

Table des matières

1. Introduction	5
1.1 Quelques concepts clés	5
1.2 Parcours de formation postobligatoire et transition vers l'emploi	6
<i>Allongement des parcours de formation</i>	<i>6</i>
<i>Difficultés d'accès aux formations certifiantes du secondaire II</i>	<i>6</i>
<i>Parcours de formation : entre standardisation et complexification</i>	<i>7</i>
<i>Insertion sur le marché du travail ou dans les formations de niveau tertiaire après les formations de niveau secondaire II</i>	<i>7</i>
1.3 Présentation de l'enquête	8
2. Les transitions selon le diplôme	9
2.1 Après la maturité gymnasiale	9
2.2 Après le certificat fédéral de capacité (CFC)	11
2.3 Après l'attestation de formation professionnelle (AFP)	13
2.4 Après le diplôme de l'École de culture générale (ECG) ou de commerce (EC)	14
2.5 Après la maturité spécialisée	16
2.6 Après la maturité professionnelle	19
3. Complexité des parcours vers la formation ou l'emploi des diplômés vaudois et genevois	23
4. Quelques nuances cantonales	25
5. Une dynamique largement transcantonale	29
Bibliographie	31
Annexes	35
Annexe 1 : Description de cinq enquêtes, menées au niveau national, traitant la problématique de la transition	35
Annexe 2 : Résultats des modèles de régression logistique	36

1. Introduction

1.1 Quelques concepts clés

L'objectif de ce travail est d'observer de quelle manière les jeunes de deux cantons de la Suisse francophone opèrent le passage vers les formations de niveau tertiaire ou vers l'emploi après avoir obtenu un titre du secondaire II. Notre objet d'étude peut être appréhendé au travers de différents concepts, souvent utilisés de manière interchangeable bien que renvoyant à des approches différentes. C'est pourquoi nous proposons de clarifier brièvement les plus fréquents.

Domaine d'étude classique de la sociologie de l'éducation, la progression d'un individu dans le système de formation fait notamment appel à des concepts tels que ceux de cheminement, de trajectoire, de carrière ou encore de parcours. Le cheminement scolaire décrit les étapes franchies successivement tout au long de la fréquentation du système scolaire, compte tenu de l'organisation et de la structure de celui-ci. La notion de trajectoire examine la succession des positions occupées par les individus au sein du champ éducatif avec une détermination forte de l'origine des individus (Bourdieu, 1979) ; il s'agit là essentiellement d'une conception « balistique » dans la mesure où l'étude porte sur le diplôme obtenu selon les conditions de départ (Pollien, 2010). Avec le concept de carrière scolaire (Bourdieu et Passeron, 1970), l'accent est mis sur des indicateurs tels que le retard scolaire, le passage aux ordres ultérieurs ou encore les disciplines choisies, tout en cherchant à saisir l'influence de différents facteurs, notamment l'origine sociale, sur le positionnement des acteurs dans le système d'enseignement (pour une mise en perspective de ces différents concepts, voir Doray et al., 2009a et 2009b).

Ces trois concepts sont toutefois peu aptes à rendre compte de la complexité de certains itinéraires (réorientation, redoublement, recommencement), ce qui n'est pas le cas de la notion de parcours scolaire. Celle-ci se réfère à « une suite d'expériences ou de situations éducatives réalisées dans le cadre de la formation formelle et du système scolaire » (Doray et al., 2009b, p. 4). En considérant de manière flexible l'articulation des différents moments de la scolarisation d'un individu, l'approche par la notion de parcours permet d'analyser les progressions non linéaires effectuées par certains individus dans le système de la formation. L'intérêt de cette approche réside ainsi dans le fait de développer une perspective qui prend en compte la différenciation de ces parcours selon le poids respectif de différents facteurs intervenant dans leur construction et déroulement.

Cette position peut être rapprochée de celle d'autres sociologues de l'éducation pour qui les parcours de formation se construisent graduellement et dépendent, à chaque étape, des réussites ou échecs ainsi que des opportunités d'orientation ou des obligations de réorientation (Betholot, 1993). Ils peuvent donc être analysés comme la résultante d'un ensemble de calculs et de décisions des jeunes et de leur famille, de risques pris et d'opportunités attendues en fonction de tel ou tel choix d'orientation et des résultats des précédentes étapes du cursus scolaire (Boudon, 2000). Ces décisions sont alors individuelles, mais inégalement prises selon le contexte social dans lequel évoluent les jeunes, et on constate une inégale appréciation des « risques et avantages d'un investissement » (Boudon, 2000, p.159).

Reflétant des idées de passage, de bifurcation, de tournant ou encore de changement de phase, le concept de transition renvoie plutôt aux étapes charnières du parcours des individus (Doray et al., 2009a). Dans le champ qui nous intéresse, la transition correspond, selon l'OCDE, à la « période qui commence à la première année d'âge où au moins 75% de la population suit des études sans travailler et prend fin lorsque 50% de la population travaille sans faire des études » (Galley et Meyer, 1999). En Suisse, cette période dure en moyenne 6 ans, avec un début vers 16 ans et une fin vers 21 ans. De Broucker et ses collaborateurs précisent que la transition comprend tout ce qui se passe sur le plan de la formation et de l'emploi pour un jeune entre le moment où il quitte l'école obligatoire et celui de son entrée en emploi, en mettant l'accent sur la manière dont s'enchaînent ou s'entrecroisent les segments de formation, les expériences professionnelles, les périodes d'inactivité et de chômage (de Broucker, Gensbittel et Mainguet, 2000).

1.2 Parcours de formation postobligatoire et transition vers l'emploi

Le système de la formation postobligatoire, la manière dont les jeunes s'y engagent et effectuent leur parcours ainsi que la transition vers l'emploi ont considérablement évolué depuis un demi-siècle. Sur la base de quelques grandes enquêtes menées en Suisse¹, nous résumons les principales observations réalisées sur cette question au travers des thématiques de l'allongement des parcours de formation, des difficultés d'accès aux formations postobligatoires, des parcours de formation et de l'insertion sur le marché du travail ou dans les formations de niveau tertiaire.

Allongement des parcours de formation

La comparaison de trois cohortes dans le cadre de l'enquête du Panel suisse des ménages (PSM) qui concerne les individus nés (i) avant 1940, (ii) entre 1940 et 1959 et (iii) entre 1960 et 1974, met en évidence un allongement des parcours de formation par la généralisation progressive des formations du niveau secondaire II et l'augmentation de la participation aux formations du tertiaire. Par exemple, en ce qui concerne l'absence de formation au-delà de la scolarité obligatoire, 25% des individus nés avant 1940 étaient dans ce cas ; cette proportion est de moins de 10% pour les cohortes suivantes. Cet allongement général des parcours est en grande partie dû à un équilibre entre les parcours des hommes et des femmes, fortement différenciés dans la première cohorte, puisqu'une importante proportion de ces dernières ne poursuivaient pas leur formation au-delà de la scolarité obligatoire ou alors dans des formations plus courtes que celles des hommes. Actuellement toutefois, des spécificités liées au genre persistent, en particulier la sous-représentation des femmes dans la formation professionnelle supérieure (Pollien et Bonoli, 2012 ; Davaud et Rastoldo, 2012).

Difficultés d'accès aux formations certifiantes du secondaire II

Les observations réalisées dans le cadre des différentes recherches montrent que la poursuite de la formation dans une filière certifiante du postobligatoire directement après l'école obligatoire (première transition) est le fait d'approximativement trois quarts des jeunes. A l'inverse, ce n'est pas le cas pour environ un quart des jeunes, la plupart du temps parce qu'ils ne parviennent pas à accéder au premier degré d'une formation ; dans ce cas, la grande majorité opte pour une solution de transition, mais certains restent sans solution. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes qui, après une école obligatoire émaillée de difficultés, se retrouvent « coincés » entre des formations en école qu'ils ne peuvent pas fréquenter faute de notes suffisantes et des apprentissages en alternance auxquels ils n'arrivent pas à avoir accès. Ces jeunes ne correspondent souvent pas aux exigences des employeurs (fréquemment exprimées en termes de niveau scolaire d'ailleurs) ou, dans le marché de l'apprentissage très concurrentiel, d'autres jeunes y correspondent mieux, notamment ceux qui ont déjà effectué une, voire deux années de formation en plus de l'école obligatoire. L'unique possibilité de formation est alors la fréquentation d'une structure de transition afin d'avoir, une année après, la possibilité de présenter un profil de compétences plus en phase avec les exigences des écoles du secondaire II ou du marché du travail (Rastoldo, Evrard et Kaiser, 2006 ; Amos, Evrard, Hrizi, Rastoldo et Silver, 2010).

Deux ans après la fin de l'école obligatoire, la proportion de jeunes en formation augmente et se situe à 90%, alors qu'environ 5% d'entre eux sont toujours concernés par une solution de transition et 4% ne suivent pas de formation. L'accroissement du nombre de jeunes en formation s'explique principalement par l'accès différé à la formation, après une année de transition, qui touche environ trois quarts des jeunes concernés (Amos et al., 2003 ; Bachmann Hunziker, 2006 ; Meyer, 2005).

Les difficultés de transition sont plus marquées chez les jeunes d'origine étrangère, de milieu socioéconomique plutôt défavorisé et – mais dans une moindre mesure – de sexe féminin ; un parcours scolaire dans une filière à exigences élémentaires et des compétences en lecture limitées s'avèrent également défavorables (Bachmann Hunziker, 2008 ; Meyer, 2004). Ces caractéristiques montrent que la problématique de la transition est marquée du sceau de l'inégalité des chances de

¹ Ce constat global s'appuie plus particulièrement sur cinq grandes enquêtes menées à l'échelon national ou régional qui sont décrites succinctement en annexe : le Panel suisse de ménages (PSM), l'enquête Transition école-emploi (TREE), l'étude longitudinale sur la carrière scolaire et professionnelle (enquête tessinoise), l'Enquête sur l'orientation secondaire (EOS) et l'enquête fédérale auprès de la jeunesse de 2006-2007 : « De l'école primaire à la formation continue. Comment les jeunes adultes jugent-ils leur avenir ? » (CH-X).

formation selon le milieu d'origine ; inégalité des chances présente tout au long du système de formation suisse, comme le montrent notamment et de manière répétée les résultats de l'enquête internationale PISA (OCDE, 2007 ; Nidegger, 2011).

Parcours de formation : entre standardisation et complexification

L'orientation vers le marché du travail ou les études dans les hautes écoles est fortement marquée par le type de certificat obtenu au terme des formations du niveau secondaire II. Les jeunes qui ont obtenu un certificat de maturité se dirigent assez massivement vers les hautes écoles alors que ceux issus de la formation professionnelle s'orientent plutôt vers le marché du travail. Avec certains titres, en particulier les maturités professionnelles, les diplômés cultivent davantage une double logique d'insertion, soit intégrer le marché du travail soit poursuivre une formation au niveau tertiaire. Quelle que soit la filière suivie, un certain pourcentage de jeunes s'écartent de ces parcours, que l'on peut qualifier de « standards », par exemple pour tenter une insertion professionnelle après une maturité gymnasiale ou pour intégrer une haute école après un titre de la formation professionnelle (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010 ; Davaud et Rastoldo, 2012). Cette dernière situation est la plus fréquente en raison de l'existence de passerelles de formation.

Dans l'enquête PSM, 217 parcours de formation effectivement réalisés ont été identifiés. Trois d'entre eux sont empruntés par la moitié des individus : « scolarité obligatoire puis apprentissage », « scolarité obligatoire uniquement », « scolarité obligatoire suivie du gymnase puis de l'université ». Les autres parcours sont nettement moins courants (moins de 5%) et les vingt parcours les plus fréquents concernent 85% des parcours recensés. Les deux principales trajectoires de la troisième cohorte, réunissant pas loin de la moitié des individus, sont « scolarité obligatoire puis apprentissage » et « scolarité obligatoire puis gymnase puis université ». La proportion de femmes qui ne poursuivent pas de formation au-delà de la scolarité obligatoire reste relativement importante (8.3%) puisque ce type de parcours occupe la troisième place en termes de fréquence chez ces dernières.

Globalement, la comparaison des parcours effectivement réalisés par les individus des trois cohortes montre une polarisation autour de quelques parcours types qui rassemblent la majorité des personnes et de nombreux parcours singuliers. Les premiers, « standards », « typiques », prévus institutionnellement, forment les grandes filières de formation. Les seconds, au contraire, tendent à se différencier à l'infini par la multiplication des agencements de segments composites (formation, interruption, expériences professionnelles, etc.) (Pollien et Bonoli, 2012). La deuxième transition (après le degré secondaire II), en partie à l'image de la première, est également un moment de choix, d'essais, d'ajustements, parfois de confrontations entre les exigences, les contraintes et les attentes des institutions de formation ou du marché de l'emploi et les aspirations, motivations et intérêts des jeunes qui les fréquentent et qui cherchent à « utiliser au mieux et à leur profit l'offre de formation [...] afin de construire leur propre parcours de formation et d'insertion » (Bain et Rastoldo, 2001, p. 2), et ainsi se composer une destinée conciliant au mieux le souhaitable et le probable (Berthelot, 2003) dans un processus constant de réinterprétation ou l'ensemble est révisable et adaptable à chaque étape (Boutinet, 2001).

Insertion sur le marché du travail ou dans les formations de niveau tertiaire après les formations de niveau secondaire II

La deuxième transition est caractérisée par une « fragmentation marquée » du fait de son échelonnement sur plusieurs années. Ce phénomène s'explique par la diversité des voies d'insertion dans les formations du secondaire II, en particulier l'importance des transitions indirectes, et la diversité des parcours qui s'y effectuent (seule la moitié des jeunes parviennent à effectuer un parcours de formation linéaire). Les observations de l'enquête *Transition école-emploi* (TREE) montrent qu'en 2004, soit quatre ans après avoir quitté l'école obligatoire, 20% des jeunes de la cohorte TREE se sont insérés sur le marché du travail et 6% ont entamé des études de niveau tertiaire ; trois ans plus tard (en 2007), ils sont 43% sur le marché du travail et 29% dans les hautes écoles (Keller et al., 2010 ; Meyer, 2012). Selon l'enquête fédérale auprès de la jeunesse (CH-X), la plupart des jeunes sont encore en formation postobligatoire à 19 ans ; seuls 25% d'entre eux l'ont terminée alors qu'environ 10% ne sont pas en formation ou l'ont abandonnée (Moser et Keller, 2013). De son côté, l'enquête tessinoise montre que dix ans après la fin de l'école obligatoire, environ 21% des jeunes sont encore en formation alors que cinq ans plus tard (à l'âge de 30 ans), ils ne sont plus que 4% dans ce cas (Cattaneo, Donati et Galeandro Bocchino, 2009).

Dès 2004 apparaît de manière nette un groupe de jeunes, représentant 14 à 18% de la cohorte de TREE, dont la caractéristique principale est de n'être engagés ni dans une formation du tertiaire, ni dans une activité professionnelle. Ce groupe, hétérogène et fluctuant quant à sa composition, regroupe des jeunes qui sont dans leur grande majorité titulaires d'un diplôme du secondaire II mais dont la situation est provisoire : abandon provisoire ou définitif de toute activité de formation ou professionnelle, fréquentation d'une solution transitoire, année sabbatique, etc. (Keller, Hupka-Brunner et Meyer, 2010).

Des difficultés d'insertion sur le marché du travail existent ; les jeunes y sont proportionnellement davantage confrontés que les adultes, sans que cela soit toutefois aussi massif que dans d'autres pays européens. En 2006, un peu moins de 10% de la cohorte TREE était au chômage, proportion qui est deux fois plus importante que celle de l'ensemble de la population². Le risque d'être au chômage est trois fois plus important chez les jeunes sans diplôme du secondaire II que chez ceux qui en possèdent un. Dans la plupart des cas, l'emploi a été trouvé dans un délai relativement court, trois mois en moyenne ; toutefois, certains jeunes ont effectué des démarches dans ce sens pendant plus de sept mois (Bertschy, Böni et Meyer, 2007 ; Rastoldo, Amos et Davaud, 2009). Selon l'enquête tessinoise, un jeune sur cinq fait l'expérience d'une forme de précarité du travail durant les premières années dans le monde professionnel, par exemple le sous-emploi ou le travail sur appel. À 30 ans, 83.5% des personnes ont un emploi et la grande majorité d'entre elles ont un statut de salarié avec un contrat de travail. Parmi les personnes sans activité professionnelle (13.5%) se trouvent essentiellement des femmes investies dans le cadre de la famille (Cattaneo et al., 2009).

1.3 Présentation de l'enquête

Les données sur lesquelles s'appuie ce texte constitue une extension de l'enquête périodique réalisée au Service de la recherche en éducation (SRED) et auparavant au Service de la recherche sociologique (SRS) du canton de Genève depuis 1989 (EOS). Elle vise à relever, tous les deux ans, des informations sur la situation des jeunes certifiés du niveau secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre. Pour la volée de jeunes certifiés en juin 2009 et en partie en juin 2011 (pour les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée), cette enquête a été conjointement réalisée dans les cantons de Vaud et de Genève, dans le cadre d'une collaboration entre l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques vaudois (URSP) et le SRED. Près de 12'000 jeunes ont été invités à répondre à un questionnaire portant sur leur situation une année et demi après l'obtention de leur certification, sur l'évaluation qu'ils faisaient de cette situation, sur leurs parcours entre le moment du diplôme et celui de l'enquête, ainsi que sur une appréciation de leur avenir professionnel ou de formation³. Le taux de réponse global est de 53%, variable selon les diplômes (plus élevé pour les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, moins élevé pour les titulaires d'une attestation de formation professionnelle).

Les analyses des réponses sont présentées en détail dans deux rapports consacrés respectivement aux jeunes du canton de Vaud (Bachmann Hunziker et Leuenberger Zanetta, 2013) et du canton de Genève (Davaud et Rastoldo, 2012). La présente étude se focalise plus spécifiquement sur la comparaison des résultats entre les deux cantons, faisant le point des convergences et divergences dans le domaine de la transition à la vie active, ou vers les études supérieures, des diplômés genevois et vaudois. L'enquête auprès des diplômés de 2011 a un peu focalisé son attention sur les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée en abordant un thème supplémentaire, relatif aux conditions du choix d'orientation vers ces diplômes. De fait, quelques analyses complémentaires sont proposées et mettent à l'avant-scène ces deux diplômes qui prennent une place grandissante dans le paysage des certifications secondaire II de la région lémanique. En plus de brosser un panorama général des orientations post-diplôme des jeunes, nous tenterons, à travers ces analyses, d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : 1) A diplôme égal, les jeunes diplômés genevois et vaudois s'orientent-ils de manière différente ? 2) Existe-t-il des stratégies d'orientation spécifiques aux cantons ? 3) Dans quelle mesure l'organisation du système éducatif influence-t-elle cette période de transition ?

² Les auteurs prennent comme point de comparaison l'*Enquête suisse sur la population active* (ESPA) pour 2006. Pour plus d'informations, voir le site : www.bfs.admin.ch.

³ Le questionnaire peut être consulté sur le site Internet du SRED : <http://www.geneve.ch/recherche-education/eos/quest.asp>.

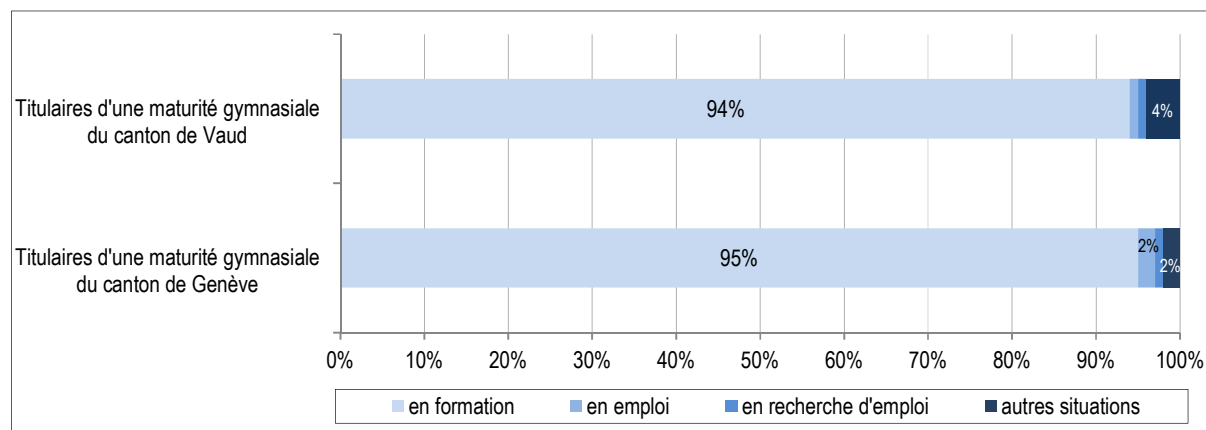
2. Les transitions selon le diplôme

Cette partie présente, par diplôme, une revue des caractéristiques de la transition des jeunes certifiés, globalement et relativement au canton dans lequel ils ont effectué leur formation.

2.1 Après la maturité gymnasiale

L'orientation après une maturité gymnasiale est assez univoque : 95% des jeunes (soit 3224 sur 3407 pour les deux cantons) poursuivent une formation 18 mois après leur certificat, tant dans le canton de Vaud (94%) que dans celui de Genève (95%). La transition vers le marché du travail, très rare, ne concerne que 78 jeunes qui décrivent en majorité une situation d'emploi transitoire, souvent sans rapport avec les compétences acquises durant leurs études. Le passage par le marché du travail est principalement décrit comme une parenthèse, fréquemment articulée avec d'autres activités (comme le service civil ou militaire ou un stage linguistique) avant un retour prévu dans une formation. Service civil ou militaire et stages linguistiques sont d'ailleurs les deux occupations principales de la centaine de jeunes (105) qui, 18 mois après leur maturité gymnasiale, ne sont ni en formation ni en emploi. Relevons encore un certain déséquilibre entre ces activités, le service civil ou militaire étant plus fréquemment le cas des jeunes Vaudois ; le voyage ou le stage linguistique, plus souvent une activité « genevoise » à ce moment du parcours de formation des jeunes gymnasiens. Tant à Genève que dans le canton de Vaud, la poursuite des études se fait dans une petite majorité des cas directement après l'obtention de la maturité et l'orientation prise est alors stable 18 mois après.

Figure 1. Orientations des titulaires d'une maturité gymnasiale selon le canton (Vaud - Genève)



Les quelques différences entre gymnasiens vaudois et genevois sont à chercher d'une part dans l'accès à un tel diplôme, et d'autre part dans le choix des options de la maturité gymnasiale ainsi que dans les orientations vers les études subséquentes. En 2009, à Genève, 30% des diplômés du canton le sont par un certificat de maturité gymnasiale, alors que ce taux est de 24% dans le canton de Vaud. La différence n'est pas très grande⁴, mais l'ouverture de cette filière est manifestement plus importante à Genève. L'explication ne réside pas tellement dans des décisions d'orientations différentes entre les jeunes des deux cantons car, dans les deux cas, environ 80% des élèves qui sont en situation de s'orienter au Collège/gymnase le font (Evrard, 2007 ; Stocker, 2011), mais plutôt en raison d'une école secondaire I moins sélective à Genève (le cycle d'orientation), où davantage de jeunes peuvent choisir une orientation gymnasiale.

⁴ Les deux cantons connaissent des taux de maturités gymnasiales supérieurs à la moyenne suisse qui est de 19.4% (Office fédéral de la statistique, 2013).

Dans le canton de Vaud, on remarque davantage de jeunes qui fréquentent, après la maturité gymnasiale, une haute école spécialisée (HES) (15% des diplômés d'une maturité gymnasiale du canton de Vaud vs 7% à Genève) ou l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) (18% vs 12%), alors que les orientations à Genève vont davantage vers l'Université (77% à Genève vs 61%). Deux éléments expliquent cette situation. D'une part, la formation des enseignants du primaire est à Genève dispensée à l'Université et requiert donc exclusivement une maturité gymnasiale, alors que cette même formation relève de la Haute école pédagogique (HEP) dans le canton de Vaud, laquelle recrute ses étudiants également par la filière de la maturité spécialisée (option pédagogie). D'autre part, la présence sur le sol vaudois de l'EPFL incite probablement davantage de gymnasiens à s'orienter vers cette école, d'autant que certaines orientations scientifiques qui existent à Genève dans une faculté universitaire sont dispensées dans le canton de Vaud exclusivement à l'EPFL. Cet « effet d'appel » de l'EPFL se remarque également dans la plus grande proportion de jeunes qui font une maturité gymnasiale avec une orientation « physique et application des mathématiques » (14% vs 9% à Genève, qui se distingue par davantage de profils en langues modernes ou anciennes).

D'une manière générale, les jeunes poursuivent leur formation dans le canton où ils ont obtenu leur maturité, un peu moins dans le canton de Vaud (77.7%) qu'à Genève (92.5%). L'offre à Genève permet de couvrir presque tous les domaines d'études universitaires. Les diplômés genevois qui vont dans un autre canton vont presque tous dans le canton de Vaud et surtout à l'EPFL, seule orientation tertiaire qui n'a pas d'équivalent à Genève. La moitié des Vaudois qui étudient hors de leur canton viennent à Genève étudier le droit, les relations internationales, les sciences politiques ou économiques, la traduction et l'interprétation. Les autres vont essentiellement à Fribourg étudier le droit ou les lettres, à Neuchâtel étudier les lettres. Dans les deux cantons, quelques rares étudiants vont à Berne (médecine vétérinaire) ou à St-Gall (Hautes études commerciales [HEC] et sciences politiques). On constate donc une forte tendance à des orientations tertiaires intra cantonales avec un probable choix de proximité pour des cantons voisins (Vaud pour les Genevois ; Genève, Neuchâtel et Fribourg pour les Vaudois). En ce qui concerne le degré de satisfaction à l'égard de leurs études, il est à la fois assez élevé et parfaitement identique chez les jeunes des deux cantons.

Nous avons demandé aux étudiants s'ils exerçaient un travail rémunéré en plus de leur formation ; les résultats sont quasiment identiques pour les titulaires d'une maturité genevoise ou vaudoise. Environ un tiers des étudiants déclarent un travail rémunéré régulier (hors des périodes de vacances) généralement d'une durée équivalant à une journée par semaine (8 heures ou moins pour 60% d'entre eux) et, pour 15%, ce travail représente une nécessité absolue. Les raisons d'un travail en plus de la formation sont mentionnées dans la *Figure 2*.

Figure 2. Les raisons qui justifient l'exercice d'une activité rémunérée en parallèle de la formation, selon le canton

	Vaud (n = 662)	Genève (n = 498)
Financer mes loisirs	34.0 %	33.7 %
Etre indépendant(e) de mes parents	23.6 %	20.7 %
Etre en contact avec le monde du travail	20.3 %	16.7 %
Subvenir à mes besoins quotidiens	17.3 %	18.7 %
Rembourser mes dettes	2.0 %	2.6 %
Contribuer à l'entretien de ma famille	1.3 %	3.0 %
Autres raisons	1.6 %	4.6 %

Clé de lecture :

Les diplômés pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question :

- Vaud : 662 répondants et 1633 réponses

- Genève : 498 répondants et 1246 réponses.

Les justifications d'un travail rémunéré exercé à côté des études sont globalement les mêmes, les différences sont faibles. Cette configuration montre le travail étudiant d'abord comme un complément favorisant l'indépendance financière et la prise de contact avec le monde du travail, bien que pour près d'un étudiant sur six, l'emploi est une obligation pour faire face aux besoins quotidiens.

2.2 Après le certificat fédéral de capacité (CFC)

Selon le canton, on constate que la proportion de titulaires de CFC parmi les diplômés du niveau secondaire II est différente. Dans le canton de Vaud, 52% des diplômes délivrés au niveau secondaire II sont des CFC, alors qu'à Genève, les titulaires de CFC ne représentent que 27% des certifiés. De surcroît, la répartition selon le type de CFC est également différente. La formation professionnelle à plein temps est plus développée à Genève (30% de CFC plein temps vs 9% dans le canton de Vaud) alors que, symétriquement, le système dual prend une place plus importante dans la formation professionnelle vaudoise (91% de CFC duals vs 70% à Genève).

La proportion de femmes parmi les titulaires de CFC duals est plus élevée dans le canton de Vaud où davantage de formations duales sont offertes dans le domaine de la santé et du social. De plus, les formations commerciales duales vaudoises sont notablement plus souvent fréquentées par des femmes.

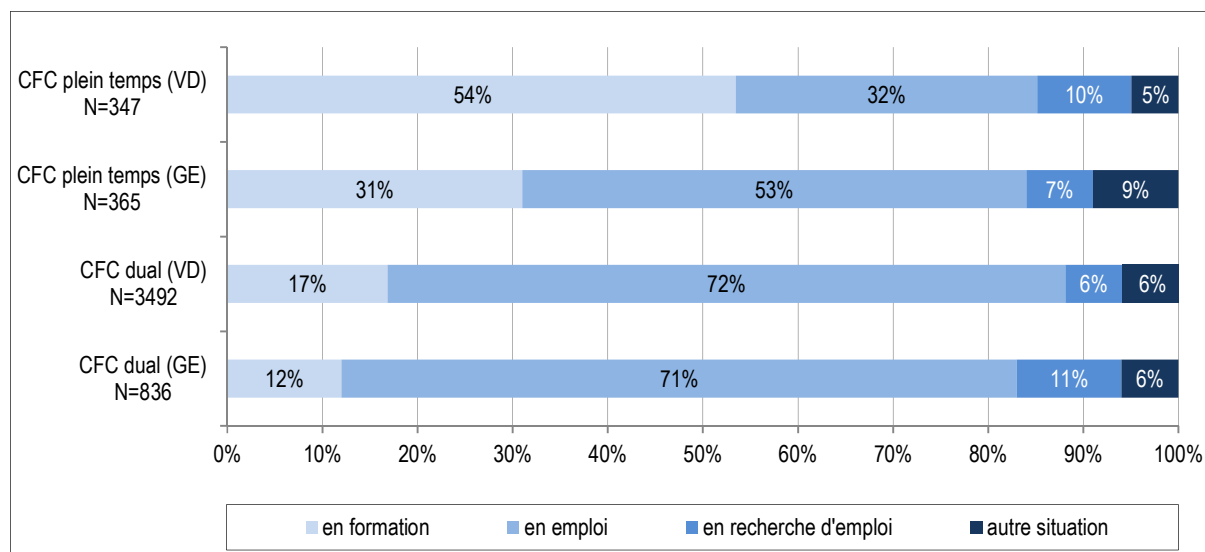
Dans l'ensemble, les titulaires d'un CFC s'orientent majoritairement vers l'emploi (68% pour Vaud vs 65% pour Genève). Aussi bien à Genève que dans le canton de Vaud, ceux qui ont obtenu leur titre en alternance sont plus fréquemment en emploi, alors que ceux qui l'ont obtenu en école à plein temps sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études (*Figure 3*). Cependant deux nuances sont à relever. Le taux de recherche d'emploi est globalement plus important chez les diplômés genevois (CFC plein temps et duals confondus), et la transition à la vie active après un CFC à plein temps en école est plus fréquente à Genève. Globalement, la formation professionnelle duale semble représenter un choix d'orientation a priori vers une transition rapide à la vie active, alors qu'une formation professionnelle effectuée en école serait plus fréquemment l'option de jeunes souhaitant poursuivre au-delà du premier diplôme, surtout dans le canton de Vaud. La distinction observée confirme alors la première orientation des jeunes au sortir de l'obligation scolaire. Cette différence peut aussi être due à un mode de socialisation à la profession différent, contextualisée au monde de l'entreprise du côté de la formation duale et décontextualisée de ce monde du côté des formations en école.

En outre, la distinction par secteur d'activité montre que les jeunes ayant un CFC dans le domaine technique⁵ poursuivent davantage leur formation, tandis que ceux du domaine de la construction privilégient l'insertion professionnelle. Muni d'un CFC dans le pôle de la santé et du social, ils s'orientent, pour leur part, de manière différente selon le canton. A Genève, ces derniers sont majoritairement en emploi, alors que dans le canton de Vaud, une proportion importante d'entre eux choisit de continuer des études, particulièrement après un CFC obtenu en école. Deux facteurs semblent pouvoir expliquer ce phénomène. Premièrement, la maturité professionnelle santé-social est plus développée dans le canton de Vaud, ce qui offre une opportunité supplémentaire de poursuite d'études. A Genève, cette orientation est essentiellement couverte par les maturités spécialisées option santé ou travail social. Deuxièmement, ces choix d'orientation différenciés selon le canton confirment une tendance connue à Genève, à savoir que les diplômés genevois utilisent plus fréquemment la formation professionnelle à plein temps comme tremplin vers le marché de l'emploi.

Les conditions **d'accès à l'emploi** des titulaires d'un CFC diffèrent peu selon le canton d'obtention du titre. En revanche, le type de CFC influence la qualité de l'insertion professionnelle, qui est particulièrement bonne chez ceux qui ont obtenu un CFC en alternance. Ces derniers occupent plus souvent un emploi en adéquation avec leur qualification. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à bénéficier d'un contrat à durée indéterminée (CDI) et d'un poste à temps plein (supérieur à 35 heures hebdomadaires). L'insertion professionnelle après un CFC obtenu en école peut aussi être qualifiée de bonne puisque près de huit jeunes sur dix sont engagés, après leur apprentissage, en qualité qu'employé qualifié, un peu plus souvent avec une fonction d'encadrement dans le canton de Vaud.

⁵ Les domaines professionnels ont été classifiés en six catégories : artisanat-services-restauration, agriculture-environnement, commerce, construction, santé-social et technique.

Figure 3. Situation des titulaires d'un CFC 18 mois après l'obtention de leur titre, selon le type de CFC (dual - plein temps) et le canton (Vaud - Genève)



Les modalités d'accès à l'emploi varient aussi en fonction du type de CFC. Le principal moyen d'accéder à l'emploi après un CFC obtenu en alternance reste l'entreprise formatrice (41% pour Genève et 35% pour Vaud). Les titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps ont quant à eux davantage recours aux démarches de réponses à une annonce ou aux offres proposées via l'établissement scolaire. Relevons que les diplômés vaudois trouvent plus souvent leur emploi en répondant à une offre ou en envoyant une candidature spontanée (42% vs 27% pour les diplômés genevois), ce qui reflète une plus grande ouverture du marché du travail vaudois.

Dans les deux cantons, un tiers des jeunes ont connu une période de chômage qui est toutefois plus courte pour les diplômés vaudois. Par ailleurs, on constate que certains domaines d'activité sont relativement épargnés par le chômage. C'est le cas des domaines « santé-social » et « construction » où les jeunes trouvent, dans neuf cas sur dix, un emploi en moins de trois mois.

Tous domaines confondus, les deux tiers des titulaires d'un CFC estiment que leur niveau de qualification est en adéquation avec leur emploi actuel. Néanmoins, il faut relever que l'évaluation de l'adéquation est fortement structurée par le domaine professionnel dans lequel le CFC a été obtenu. Les titulaires d'un CFC dans les domaines « santé-social » et « construction » évaluent de manière plus forte l'adéquation entre leur formation et l'emploi qu'ils occupent actuellement. A l'opposé, l'adéquation est jugée plus faible par ceux qui ont un CFC dans les domaines « commerce » et « technique », qui offrent des apprentissages plus génériques, nécessitant par hypothèse davantage d'adaptations pour passer de la formation à l'exercice du métier.

Au niveau de la mobilité, neuf jeunes sur dix exercent leur activité professionnelle dans leur canton de formation. Les détenteurs d'un CFC en école à plein temps sont plus mobiles que leurs camarades ayant obtenu un CFC dual, souvent engagés dans leur entreprise formatrice. A Genève, ceux qui exercent une activité professionnelle hors du canton travaillent pratiquement tous dans le canton de Vaud. Dans une logique de proximité, les diplômés vaudois mobiles travaillent, quant à eux, dans les cantons limitrophes (Fribourg, Genève, Valais).

La vision d'avenir des jeunes qui travaillent après leur CFC est assez homogène. Près de la moitié d'entre eux se voient dans la même situation un an plus tard, un quart sont encore indécis et un quart pensent changer de situation en vue de reprendre une formation ou de changer d'emploi. Cela indique que la période de transition n'est pas terminée 18 mois après le premier titre, notamment en raison des incertitudes du marché du travail.

Environ un jeune sur cinq est **en formation** 18 mois après l'obtention de son CFC, dans des proportions variables en fonction notamment du type de CFC (davantage de poursuite de formation après un CFC effectué à plein temps en école) et du pôle de formation. Le canton est à cet égard également discriminant. Les CFC effectués à plein temps en école dans le canton de Vaud sont clairement moins fréquents, mais plus nettement tournés vers une poursuite de formation que dans le canton de Genève.

On relève en outre, surtout dans le canton de Vaud, un lien entre le type de CFC obtenu et les formations suivies par les jeunes 18 mois après. Les titulaires de CFC duals (particulièrement dans les domaines du commerce, de la santé et du social) sont dans une plus grande proportion en train d'effectuer une maturité professionnelle, alors que les titulaires d'un CFC en école à plein temps sont davantage en formation tertiaire (écoles supérieures [ES], hautes écoles spécialisées ou universitaires). Pour les deux cantons, on constate que les parcours sont plus directs en cas de CFC à plein temps. Le titre ouvrant les portes des études tertiaires (principalement la maturité professionnelle) a donc été obtenu plus rapidement que dans le cas d'un CFC dual.

La satisfaction à l'égard de la formation suivie après le CFC est relativement élevée quel que soit le canton. En effet, environ neuf jeunes sur dix se déclarent satisfaits du choix et du contenu de leur formation ainsi que des possibilités de poursuite d'études et d'emploi.

2.3 Après l'attestation de formation professionnelle⁶ (AFP)

La situation des titulaires d'une AFP sera analysée de manière globale en regroupant les données genevoises (103 diplômés) et vaudoises (220 diplômés). En effet, les faibles effectifs limitent la réalisation d'une comparaison entre les cantons, de plus les résultats sont peu divergents.

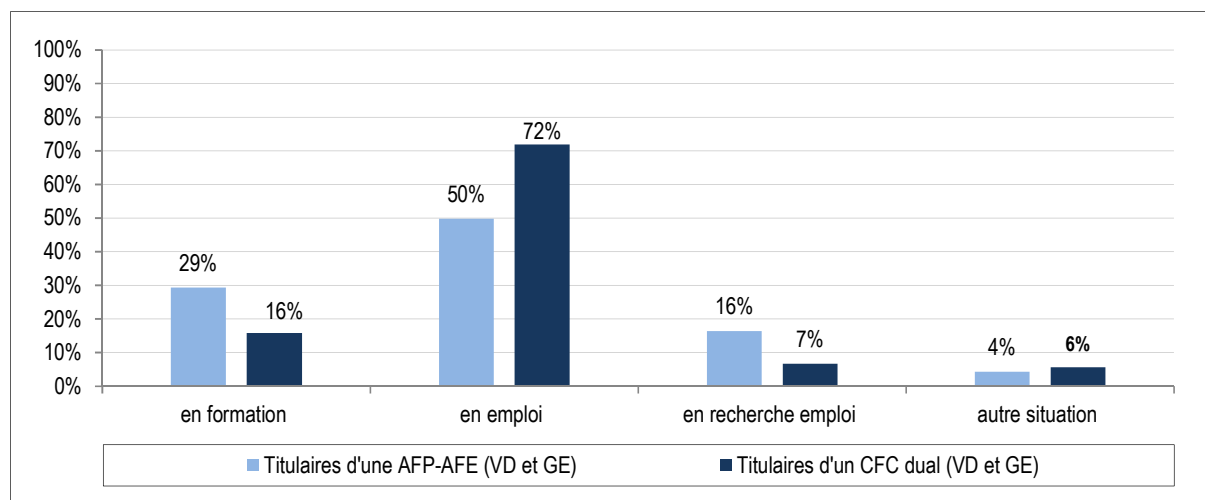
Concernant la transition à la vie active, les deux tiers des certifiés d'une AFP sont **en emploi** (50%) ou en recherche d'emploi (16%) 18 mois après l'obtention de leur titre. Près de quatre jeunes sur cinq en emploi bénéficient d'un CDI (88% chez les titulaires d'un CFC dual) et ils sont, en outre, plus souvent engagés avec le statut d'employé non qualifié que les détenteurs d'un CFC (16% vs 3%). L'entreprise formatrice est le principal moyen d'obtention d'un emploi, comme après le CFC en alternance. Les trois quarts des titulaires d'une AFP estiment que leur emploi actuel est en adéquation avec leur formation antérieure. Dans près de sept cas sur dix, ils pensent que leur niveau de qualification répond de manière adéquate aux exigences professionnelles, bien que 15% d'entre eux déclarent exercer un emploi sans aucun lien avec leur formation antérieure.

Après l'obtention d'une AFP, les jeunes accèdent au marché du travail dans deux tiers des cas ; mais cette transition vers la vie active se fait dans des conditions plus difficiles qu'après un CFC (par exemple : taux de recherche d'emploi de 16% après une AFP vs 7% après le CFC). Ce constat illustre les difficultés de ces jeunes vis-à-vis du marché de l'emploi où ils sont probablement en concurrence directe avec des jeunes munis de qualifications plus élevées (CFC ou maturité professionnelle).

Après l'AFP, environ 30% des jeunes **poursuivent leur formation** en vue d'obtenir un CFC, ce qu'ils font généralement en alternance. Un peu plus élevé dans le canton de Vaud, ce taux semble toutefois en augmentation à Genève selon les statistiques cantonales (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010 ; Davaud et Rastoldo, 2012 ; Mouad et Rastoldo, à paraître). L'obtention d'une AFP permet à certains jeunes, en difficultés scolaires à la sortie de l'école obligatoire, de s'orienter vers un diplôme professionnel de niveau CFC (au moins), et ainsi d'augmenter leurs chances d'intégrer le marché de l'emploi dans de meilleures conditions.

⁶ Les quelques attestations de formation élémentaires (AFE) résiduelles ou les rares autres certifications de faible qualification (inférieure à un CFC) ont été assimilées à des AFP.

Figure 4. Situation des titulaires d'une AFP en comparaison avec celle des titulaires d'un CFC dual (données genevoises et vaudoises cumulées)



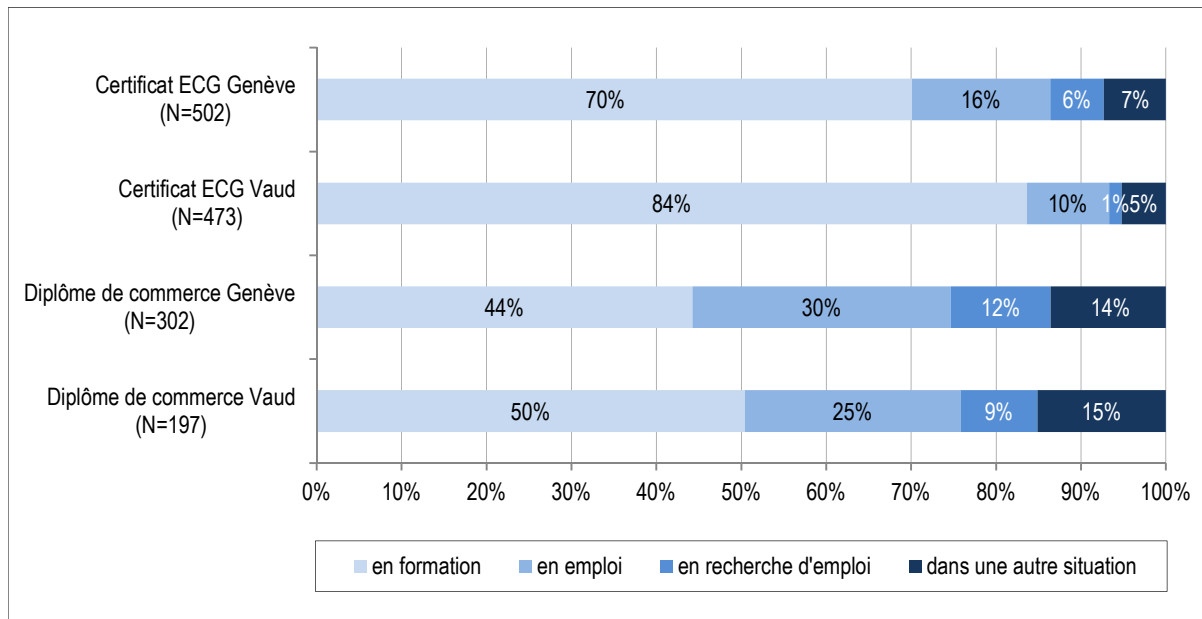
Pour illustrer la situation des jeunes ayant obtenu une AFP, une analyse de la volée genevoise des diplômés de 2011 (Mouad et Rastoldo, à paraître) met en évidence une corrélation entre le fait de poursuivre la formation après l'obtention d'une AFP et le fait d'avoir connu un parcours de formation à l'école obligatoire tout ou partie en classe spécialisée. Cette même analyse faite sur les jeunes vaudois détenteurs d'une AFP en 2009 montre des résultats identiques. Ces corrélations (V de Cramer = 0.25, $p < 0.01$ pour Genève et V de Cramer = 0.24, $p < 0.01$ pour le canton de Vaud) montre qu'avoir connu des difficultés majeures durant la formation obligatoire (représentées par le passage par l'enseignement spécialisé) est significativement lié au fait que l'AFP est un diplôme « final », alors que les autres titulaires d'une AFP poursuivent assez fréquemment leur formation en vue d'obtenir un CFC. L'AFP fonctionne donc bien comme une certification qui permet de qualifier, même minimalement, des jeunes en grandes difficultés scolaires qui n'auraient probablement pas pu obtenir un autre diplôme ; mais, dans le même temps, elle fonctionne comme une étape de requalification vers un CFC pour des jeunes qui ont connu des difficultés passagères en fin d'obligation scolaire.

2.4 Après le diplôme de l'École de culture générale (ECG) ou de commerce (EC)

Dix-huit mois après l'obtention de leur titre, les titulaires d'un certificat ECG poursuivent plus fréquemment des études que les titulaires d'un diplôme de commerce ; à l'inverse, l'emploi, la recherche d'emploi ou les autres situations sont plus fréquentes chez ces derniers (Figure 5). Par ailleurs, des différences existent selon le canton. Les titulaires vaudois d'un certificat ECG et, dans une moindre mesure, d'un diplôme de commerce poursuivent davantage leur formation. Les Genevois utilisent plus souvent ces titres généralistes pour accéder au marché de l'emploi. Comme pour les autres diplômés entrant dans la vie active, on constate que les situations de recherche d'emploi sont plus fréquentes chez les titulaires genevois aussi bien après un certificat ECG qu'après un diplôme de commerce.

On relève dans les deux cantons des parcours post-diplôme différenciés selon le genre (non présenté sur le graphique). Après un diplôme de commerce, les garçons sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études alors que les filles choisissent plus souvent d'aller travailler. Après un certificat ECG, les diplômées genevoises sont proportionnellement plus nombreuses à poursuivre leur formation alors que les vaudoises sont surreprésentées sur le marché du travail.

Figure 5. Situation 18 mois après l'obtention d'un diplôme ECG ou EC, par canton



Dix-huit mois après un diplôme de commerce ou un certificat ECG, la plus grande proportion des diplômés ECG ou EC qui sont **en formation** sont dans une haute école spécialisée ou préparent une maturité (professionnelle ou spécialisée) en vue de commencer des études tertiaires. Néanmoins, on observe quelques orientations spécifiques selon le canton. Par exemple, 16% des titulaires vaudois d'un certificat ECG rejoignent le gymnase du soir après l'obtention de leur titre. Ce phénomène est très peu représenté à Genève (3%). Plus d'un quart des titulaires genevois d'un certificat ECG se réorientent vers la formation professionnelle en vue d'obtenir un CFC, en alternance dans la plupart des cas. Ce phénomène est moins prononcé dans le canton de Vaud. En ce qui concerne l'activité rémunérée exercée en plus de la formation, c'est le cas pour un tiers des diplômés vaudois alors que les diplômés genevois ne sont qu'un quart à concilier étude et emploi.

La proportion de diplômés **en emploi** est, aussi bien pour Genève que pour le canton de Vaud, plus élevée après un diplôme de commerce qu'après un certificat ECG qui s'avère être un titre plus généraliste.

Il semble⁷ que la transition à la vie active des titulaires vaudois d'un certificat ECG soit de meilleure qualité que celle de leurs homologues genevois. Ils bénéficient plus souvent d'un CDI (75%) et d'un statut d'employé qualifié, alors qu'à Genève, une plus grande proportion est engagée avec un statut d'auxiliaire et les CDI sont moins fréquents (65%). De surcroît, les Vaudois évaluent de manière plus positive les perspectives de carrière, les horaires de travail et dans une moindre mesure le contenu de leur emploi actuel. Ils déclarent aussi occuper des emplois davantage en adéquation avec leurs compétences (75% vs 38% pour les diplômés genevois) alors que plus de la moitié des diplômés genevois occupent un poste n'ayant aucun lien avec leur formation antérieure. Concernant les risques de chômage, aussi bien pour Genève que pour Vaud, plus des trois quarts des titulaires d'un certificat ECG ont trouvé leur emploi en moins de trois mois et un diplômé sur cinq a connu une période de chômage.

Par rapport à la qualité de l'insertion professionnelle, les titulaires d'un diplôme de commerce genevois sont plus souvent engagés en CDI dans des postes correspondant à leur qualification. Tant pour Genève que pour Vaud, le statut d'employé qualifié est la norme. Les diplômés vaudois ont trouvé plus rapidement leur emploi actuel (68% vs 50% pour les diplômés genevois) et moins connu de période de chômage (38% vs 50% pour les diplômés genevois).

⁷ Au vu des faibles effectifs (entre 50 et 100 sujets selon les catégories), les résultats présentés ci-dessous sont à interpréter avec prudence.

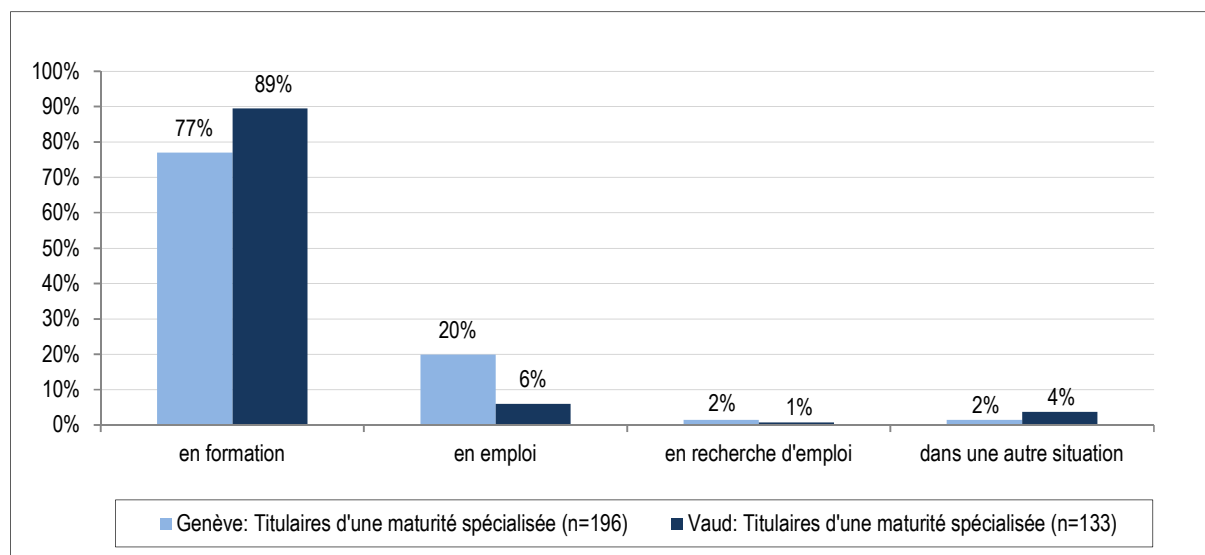
Au niveau de la transition entre l'obtention du diplôme de commerce et la prise de fonction dans l'emploi actuel, on constate des parcours différenciés selon le canton. Les deux tiers des titulaires vaudois d'un diplôme de commerce ont eu une autre activité avant de commencer leur emploi actuel alors qu'à Genève, seul un tiers des diplômés sont dans cette situation. La plus grande proportion des diplômés vaudois déclarent avoir terminé une formation (maturité professionnelle commerciale) avant de commencer leur emploi actuel, les Genevois sont eux plus nombreux à avoir interrompu une formation (Haute école de gestion [HEG], maturité professionnelle commerciale). Quant à la vision d'avenir, environ un tiers des jeunes des deux cantons envisagent de changer de situation dans les douze mois suivants en espérant reprendre une nouvelle formation ou changer d'emploi.

Les parcours des diplômés genevois entre l'obtention du certificat ECG et l'emploi occupé actuellement semblent plus directs (69% de transition directe) que ceux de leurs homologues vaudois (54% de transition directe). Dans la majorité des cas, ces derniers se sont engagés, après l'obtention de leur certificat ECG, dans une formation (formation d'assistant socio-éducatif, maturité spécialisée) avant de commencer à rechercher leur emploi actuel. Plus de la moitié des détenteurs d'un certificat de l'ECG estiment que leur situation actuelle est provisoire, la plupart d'entre eux envisageant de commencer une nouvelle formation (Ecole d'études sociales et pédagogiques [EESP], HES, maturité spécialisée).

2.5 Après la maturité spécialisée

Autant pour Genève que pour le canton de Vaud, la plus grande proportion des titulaires d'une maturité spécialisée sont en formation 18 mois après l'obtention de leur titre (*Figure 6*). Néanmoins, le certificat de maturité spécialisée est utilisé par 20% des Genevois pour s'insérer sur le marché de l'emploi alors que cette pratique est moindre chez les Vaudois (6%). Dans la mesure où sept jeunes sur dix envisagent de reprendre une formation ultérieurement, cette situation d'emploi peut être considérée comme transitoire, ce qui est corroboré par une proportion de diplômés en recherche d'emploi notablement faible (1% pour Vaud et 2% pour Genève).

Figure 6. Situation des diplômés 18 mois après l'obtention d'un certificat de maturité spécialisée selon le canton



Le moment de la décision d'entreprendre une maturité spécialisée nous renseigne sur les stratégies d'orientation (*Figure 7*), en partie différentes selon le canton. Les diplômés qui ont fait le choix d'une maturité spécialisée dès le secondaire I (environ 15%) ont un projet de formation ou professionnel assez clair depuis la fin de la scolarité obligatoire. D'ailleurs, aussi bien à Genève que dans le canton de Vaud, aucun d'entre eux n'est en recherche d'emploi ou dans une autre situation 18 mois après l'obtention de la maturité spécialisée. Près de la moitié des diplômés genevois déclarent avoir décidé d'entreprendre une maturité spécialisée pendant leur certificat de culture générale alors que la même proportion de diplômés vaudois déclare avoir fait ce choix après l'obtention d'un certificat de culture générale. Tandis qu'à Genève la maturité spécialisée est utilisée par 25% des diplômés comme solution de réorientation après un passage au Collège, interrompu avant la maturité gymnasiale, dans le canton de Vaud, ce type de réorientation est très marginal (2% des diplômés vaudois).

Ces résultats illustrent les différences organisationnelles entre les cantons de Genève et de Vaud, ce dernier étant un canton où, nous l'avons déjà vu, le degré de sélectivité du secondaire I est plus élevé. Ainsi n'est-il pas surprenant de constater qu'à Genève les jeunes sont plus nombreux à se diriger vers le Collège à la sortie du secondaire I et à se réorienter ensuite vers d'autres formations durant le secondaire II.

On constate également un hiatus entre les stratégies institutionnelles et les stratégies des jeunes. Ces derniers cherchent souvent à augmenter leurs chances de poursuivre des études au niveau tertiaire, ce qui s'observe – tant pour Vaud que Genève – dans le fait que c'est souvent la progression dans les années de scolarité qui amène peu à peu les jeunes à construire ou à redéfinir leur orientation.

Figure 7. Moment de décision d'entreprendre une maturité spécialisée selon le canton

	Titulaires genevois d'une maturité spécialisée (n = 197)	Titulaires vaudois d'une maturité spécialisée (n = 133)
J'avais déjà cette idée au cycle d'orientation	14 %	13 %
Lors d'une réorientation durant ma formation postobligatoire	25 %	2 %
Pendant mon certificat de culture générale	51 %	38 %
Après avoir obtenu un premier certificat ECG	10 %	48 %
Total	100 %	100 %

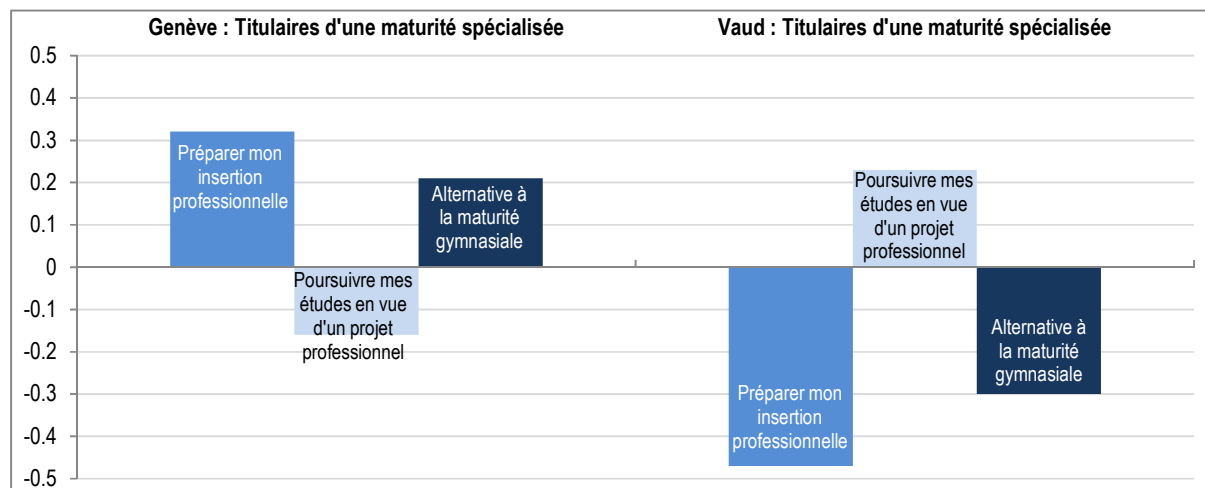
Les jeunes diplômés étaient amenés à décrire les raisons qui les ont poussés à entreprendre une maturité spécialisée. Une analyse factorielle en composantes principales⁸ (ACP) réalisée sur la base de leurs réponses aux onze items du questionnaire fait apparaître trois dimensions qui résument ces motivations.

Le premier facteur (39% de la variance) concerne la préparation de l'insertion professionnelle ainsi que des futures conditions de travail. Le choix de la maturité est motivé par le souci de faciliter sa transition à la vie active et d'améliorer ses chances d'avoir de bonnes conditions de travail. Le deuxième facteur (13% de la variance) fait ressortir le fait que la maturité spécialisée a été choisie dans une perspective de poursuites d'études en vue d'atteindre un projet professionnel clairement défini. La maturité spécialisée est nécessaire pour ces jeunes qui envisagent de poursuivre leurs études dans une HES pour, au final, réaliser leur projet professionnel. Le troisième et dernier facteur (11% de la variance) montre que la maturité spécialisée peut être une alternative à la maturité gymnasiale, soit parce qu'ils ont échoué (ou pensaient échouer) dans une filière gymnasiale, soit parce que le gymnase ne correspondait pas aux attentes de ces jeunes, les amenant à lui préférer la maturité spécialisée permettant d'allier théorie et pratique.

Les raisons qui ont poussé les jeunes à entreprendre une maturité spécialisée sont différentes selon le canton (*Figure 8*). Les titulaires genevois choisissent davantage la maturité spécialisée en vue de préparer leur insertion professionnelle et d'améliorer leurs futures conditions de travail. Dans cette perspective, cette formation, qui allie théorie et pratique, est pour eux une alternative à la maturité gymnasiale. Les titulaires vaudois, pour leur part, considèrent davantage le certificat de maturité spécialisée comme une étape dans leur projet professionnel laquelle, une fois franchie, leur permettra de poursuivre leurs études au niveau tertiaire.

⁸ Analyses en composantes principales, rotation varimax, avec trois facteurs qui résument 63% de la variance.

Figure 8. Les raisons du choix de la maturité spécialisée selon le canton



Clé de lecture : dans cette figure, les indices représentent les moyennes des scores factoriels (centrés-réduits) selon le canton. Les scores positifs indiquent une surreprésentation de la raison de l'orientation en maturité spécialisée dans un canton par rapport à l'autre. Réciproquement, les scores négatifs indiquent une sous-représentation de ces raisons.

L'examen des transitions post-diplômes montre que plus de huit titulaires d'une maturité spécialisée vaudoise sur dix ont commencé leur **formation** actuelle directement après le diplôme, alors que les diplômés genevois ne sont que 40% à avoir eu ce parcours linéaire. Ces derniers déclarent avoir principalement exercé un emploi ou être partis en stage linguistique avant de commencer leur formation actuelle. Cette différence est probablement un reflet de l'orientation plus univoque des jeunes Vaudois (poursuivre des études tertiaires dans le cadre d'un projet professionnel) que des jeunes Genevois (maturité spécialisée davantage considérée comme un tremplin vers l'emploi ou une alternative au gymnase).

Par ailleurs, le marché de l'emploi vaudois semble plus propice au cumul « formation-emploi » ; en effet, 37% des diplômés vaudois déclarent exercer une activité rémunérée en plus de leur formation actuelle, contre seulement 27% des diplômés genevois. Cependant, le nombre d'heures consacrées à cette activité rémunérée est plus importante chez les diplômés genevois (58% travaillent plus de 8h par semaine vs 14% pour les diplômés vaudois) et ce travail représente plus souvent une nécessité absolue. C'est là un signe supplémentaire, nous semble-t-il, de la plus grande difficulté à entrer sur le marché du travail à Genève, même dans le cadre d'emplois « étudiants ».

Etudiant majoritairement dans le cadre d'une HES ou ES, les jeunes des deux cantons sont, dans l'ensemble, relativement satisfaits de la formation suivie. Les Genevois évaluent de manière plus positive le choix ainsi que le contenu de la formation, alors que les Vaudois sont davantage satisfaits des perspectives d'études et d'emploi offertes par leur formation actuelle.

Un diplômé genevois sur cinq est **en emploi** au moment de l'enquête alors que, dans le canton de Vaud, seuls 6% des jeunes le sont. Cette différence pourrait être expliquée par l'organisation de la formation menant à la maturité spécialisée. Dans le canton de Genève, elle se déroule à l'ECG et propose un cursus général (avec option) permettant ensuite l'accès à la HES de son choix. Dans le canton de Vaud, pour la plupart des orientations, la formation se déroule, telle une propédeutique, dans la HES visée avec des contenus et des modalités spécifiques. Une plus grande fréquence de la poursuite de la formation pourrait ainsi être liée à la forte connexion entre la maturité spécialisée et la HES induite par ce dispositif⁹. Depuis l'année scolaire 2012-13, les instances de la HES-SO ont demandé au domaine « travail social » de mettre en place une procédure de régulation des candidats¹⁰. On peut formuler l'hypothèse que les titulaires d'une maturité spécialisée qui exercent un

⁹ Voir Giroud (2012) pour la description des filières vaudoises menant à la maturité spécialisée.

¹⁰ « Tous les candidats réputés admissibles de la voie spécifique et de la voie non spécifique sont soumis aux épreuves de régulation. Ces dernières ont pour fonction de déterminer un classement romand de tous les candidats en vue d'attribuer les places de formation disponibles au sein des quatre Ecoles de travail social. Les épreuves retenues consistent en des tests psychotechniques sur ordinateur, dont l'élaboration et la passation sont confiées à une entreprise externe. » (HETS, 2014).

emploi dans l'attente d'intégrer la HETS n'ont pas été retenus à l'épreuve de régulation ou sont dans l'attente d'une place.

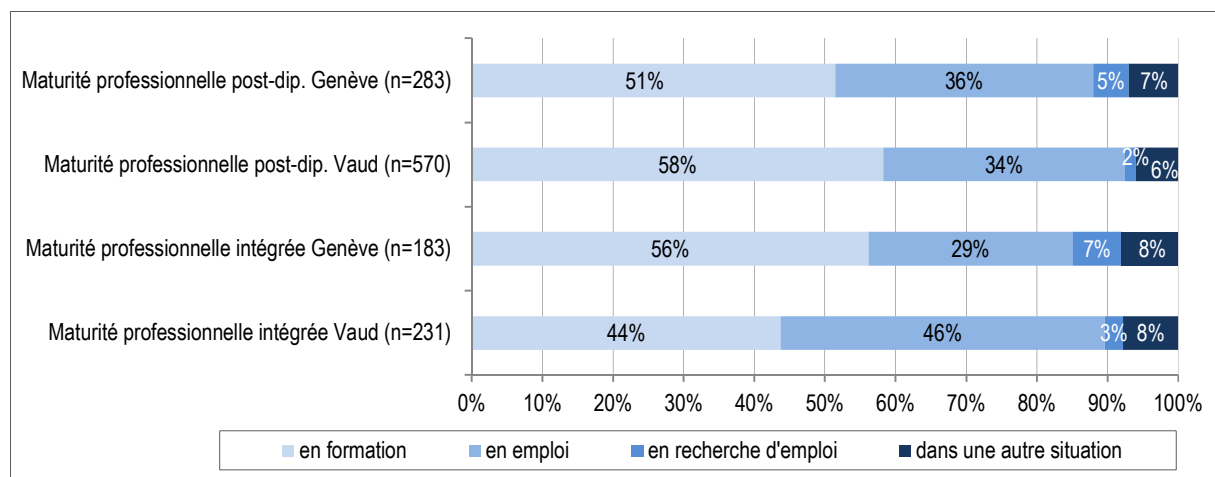
L'emploi occupé, après l'obtention d'une maturité spécialisée, correspond le plus souvent à un statut peu qualifié. Il s'agit dans 77% des cas de postes d'auxiliaires ou d'employés non qualifiés, cela principalement dans les domaines de l'action sociale et de l'hôtellerie. Le contrat est à durée déterminée dans 72% des cas et plus de la moitié des jeunes travaillent à temps partiel. Un tiers des diplômés en emploi déclarent que le travail qu'ils exercent actuellement n'a pas de lien direct avec la formation suivie en maturité spécialisée. Pratiquement tous les diplômés en emploi ont trouvé du travail immédiatement après l'obtention du certificat de maturité spécialisée ou en moins de six mois (96%). Les deux tiers n'ont d'ailleurs pas connu de période de chômage. Pour le tiers touché par le chômage, cette période n'a pas excédé 6 mois. En outre, le passage à l'emploi après la maturité spécialisée est caractérisé par un effet de genre. Les filles sont surreprésentées parmi les diplômés en situation d'emploi 18 mois après le diplôme (89% de filles parmi ceux qui travaillent sur une population à 82% féminine).

Finalement, comme pour les détenteurs d'une maturité gymnasiale, la majorité des titulaires de maturité spécialisée en emploi au moment de l'enquête considèrent leur situation comme une période de transition. Ainsi, plus de sept diplômés sur dix envisagent d'intégrer dès l'année suivante la HETS ou une ES dans le domaine de la petite enfance.

2.6 Après la maturité professionnelle

La comparaison entre les diplômés genevois et vaudois confirme la double logique d'insertion dans laquelle se situent les titulaires d'une maturité professionnelle, à savoir qu'ils peuvent utiliser leur titre pour négocier leur passage à la vie active (39%) ou continuer leur formation au degré tertiaire (59%) (Figure 9). Relevons que, quelle que soit la voie empruntée pour obtenir le certificat de maturité professionnelle (post-diplôme ou intégrée), le taux de diplômés en recherche d'emploi est plus faible dans le canton de Vaud. L'hypothèse d'un marché de l'emploi vaudois plus favorable pour les jeunes diplômés du secondaire II peut, ici aussi, être invoquée.

Figure 9. Situation 18 mois après l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle, selon le type de maturité professionnelle (post-diplôme ou intégrée) et le canton



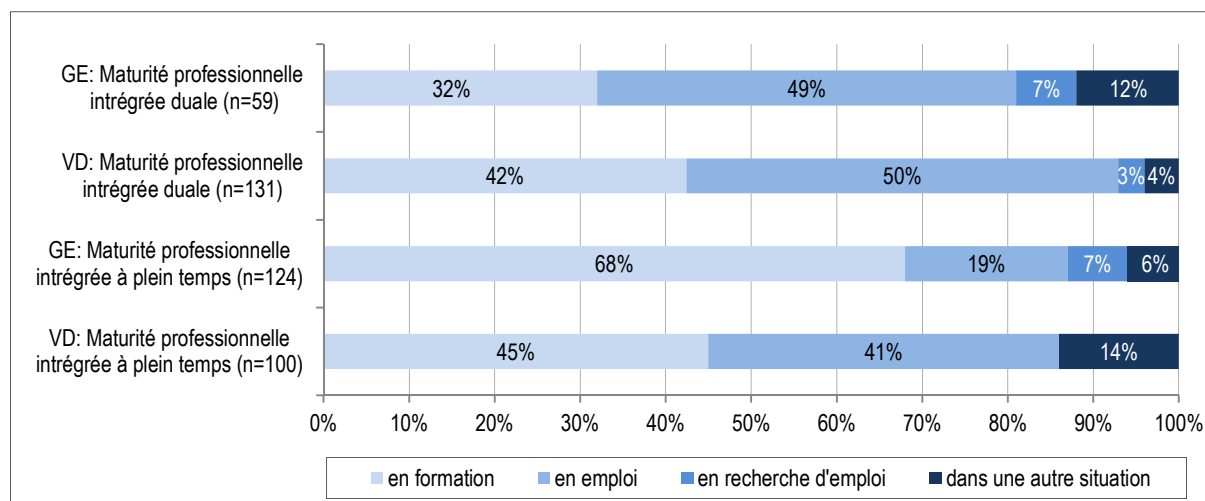
La maturité professionnelle intégrée en école à plein temps est plus développée à Genève (deux tiers des titulaires) alors que, dans le canton de Vaud, la proportion de diplômés issus de la voie à plein temps et dual est équilibrée (50% à plein temps vs 50% en dual). Cette comparaison illustre une spécificité du canton de Genève, à savoir que la formation professionnelle plein temps prend une place plus importante par rapport à la moyenne suisse.

Comme cela a déjà été constaté chez les titulaires d'un CFC, la proportion de femmes est plus importante dans le canton de Vaud (50% vs 42% à Genève). Cette tendance s'explique par le fait que

la maturité professionnelle dans le domaine « santé-social », composée majoritairement de femmes, est particulièrement développée dans ce canton. C'est ainsi qu'une maturité professionnelle sur cinq est délivrée dans ce domaine alors qu'à Genève, ce pôle de formation ne représente qu'une faible proportion des titulaires de maturité professionnelle (4%).

A Genève, la transition à la vie active après une maturité professionnelle est fortement corrélée avec la voie utilisée pour arriver à ce certificat (V de Cramer = 0.35, $p < 0.01$) (Figure 10). Après une maturité professionnelle intégrée à plein temps, les diplômés poursuivent davantage leur formation alors que ceux issus du système dual s'insèrent plus fréquemment sur le marché de l'emploi. La voie empruntée pour arriver à la maturité professionnelle est aussi liée au moment de décision d'entreprendre cette formation. Les jeunes Genevois qui avaient un projet de formation clair dès le secondaire I sont fortement surreprésentés chez les titulaires de maturité professionnelle intégrée à plein temps, alors que la plus grande proportion des titulaires d'une maturité professionnelle intégrée dual ont décidé d'obtenir ce titre lors d'une réorientation durant le secondaire II. Entrés en maturité professionnelle après leur tentative infructueuse dans les filières gymnasiales et parfois de l'ECG, ces jeunes ont fait le choix de se réorienter vers une formation davantage tournée vers le marché de l'emploi. Ce phénomène peut en partie expliquer pourquoi, dans le canton de Vaud où la réorientation des collégiens est moins fréquente, la voie empruntée pour l'obtention de la maturité professionnelle influence moins les trajectoires post-diplôme.

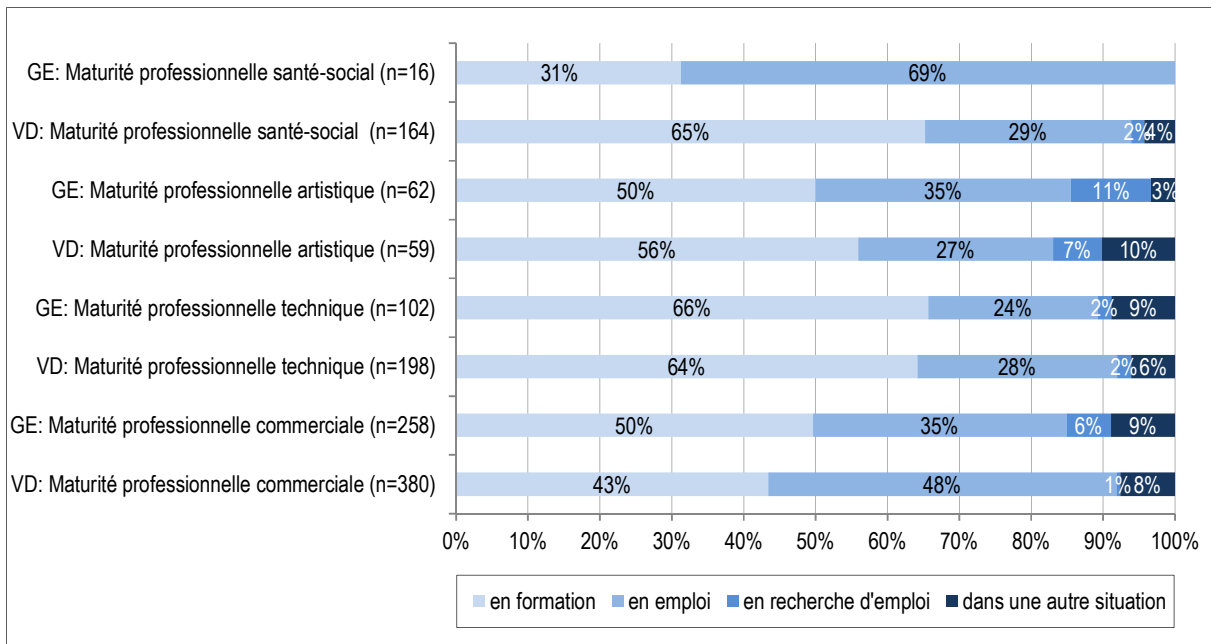
Figure 10. Situation 18 mois après l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle, selon la voie empruntée (dual - plein temps)



La poursuite de la formation au degré tertiaire est déterminée par les orientations de la maturité professionnelle (Figure 11). Une maturité professionnelle technique obtenue dans les deux cantons ou une maturité professionnelle dans le domaine « santé-social » obtenue dans le canton de Vaud conduisent environ deux diplômés sur trois vers une formation tertiaire. C'est moins le cas avec une maturité professionnelle commerciale par exemple, où la proportion de poursuite des études est inférieure à 50%.

Relevons que, dans le canton de Vaud, l'orientation artisanale n'est pas proposée dans le cadre de la maturité professionnelle.

Figure 11. Situation 18 mois après l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle, selon le canton et l'orientation



Clé de lecture :

- Les titulaires d'une maturité professionnelle orientations artisanale et sciences naturelles ne sont pas représentés sur ce graphique. L'orientation artisanale n'est proposée qu'à Genève. L'orientation sciences naturelles est aussi proposée dans le canton de Vaud, mais durant l'année considérée, aucun diplôme n'a été délivré.

- Pour Genève : sur 13 titulaires d'une maturité professionnelle orientation artisanale, 8 sont en emploi.

- Pour Genève : sur 14 titulaires d'une maturité professionnelle orientation sciences naturelles, 12 sont en formation.

Comme pour les titulaires d'une maturité spécialisée, l'analyse du moment du choix d'entreprendre une maturité professionnelle met en exergue des stratégies d'orientation variables et inégalement présentes selon le canton (Figure 12). A Genève, la maturité professionnelle comme solution de réorientation après un passage au Collège ou choisie dès le début de la formation secondaire Il comme alternative à la maturité gymnasiale est très fréquente ; dans le canton de Vaud, c'est plutôt le choix d'un CFC qui est premier, suivi en cours de formation d'une décision d'entreprendre une formation supplémentaire afin d'acquérir un diplôme complémentaire ouvrant plus de portes pour des formations futures et/ou une prise d'emploi.

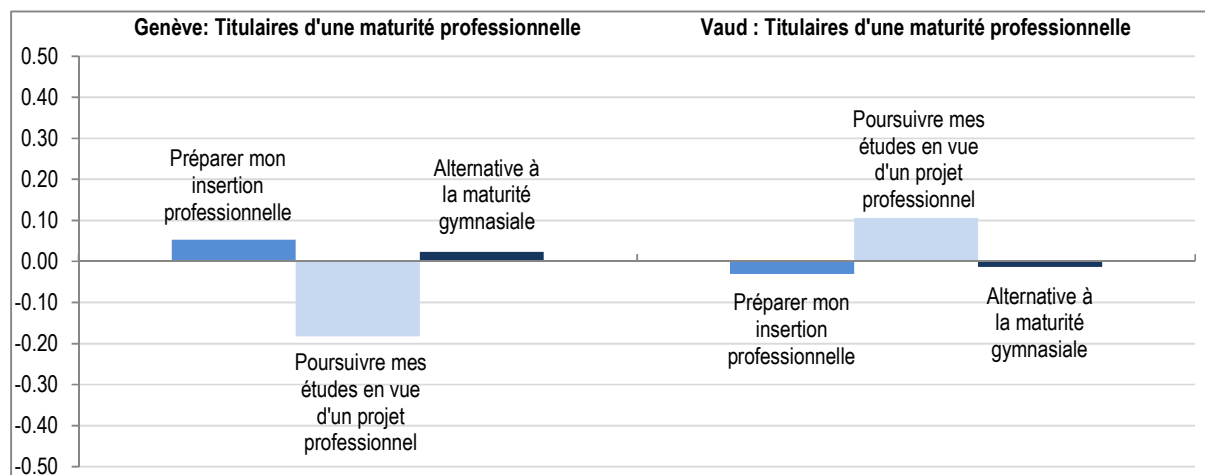
Figure 12. Moment où le diplômé a décidé d'entreprendre un certificat de maturité professionnelle

	Titulaires genevois d'une maturité professionnelle (n=466)	Titulaires vaudois d'une maturité professionnelle (n=801)
J'avais déjà cette idée au cycle d'orientation	39%	27%
Lors d'une réorientation durant ma formation postobligatoire	32%	13%
Pendant mon CFC	18%	48%
Après avoir obtenu un premier certificat	11%	13%
Total	100%	100%

Nous avons répété l'analyse en composantes principales sur les raisons qui ont poussé les titulaires d'une maturité professionnelle à entreprendre ce titre. Les trois mêmes facteurs apparaissent. La préparation de la transition à la vie active (facteur 1 avec 30% de la variance expliquée), les perspectives de poursuites d'études (facteur 2 avec 15% de la variance expliquée) et la recherche d'une alternative à la formation gymnasiale (facteur 3 avec 11% de la variance expliquée) constituent les trois principales raisons qui ont poussé les jeunes Romands à entreprendre une maturité professionnelle.

La décomposition selon le canton (Figure 13) montre que l'allure des courbes est globalement similaire à celle de la Figure 8, mais avec une amplitude moindre. Elle indique que les diplômés genevois et vaudois ont choisi la maturité professionnelle pour des raisons en partie différentes. La continuation d'études est plus prononcée chez les diplômés vaudois alors que, dans une moindre mesure, les diplômés genevois choisissent davantage la maturité professionnelle pour préparer au mieux leur insertion professionnelle. Dans les deux cantons étudiés, la maturité professionnelle représente une alternative à la maturité gymnasiale. Non seulement les titulaires d'une maturité professionnelle ont un intérêt pour le contenu de cette formation, mais celle-ci leur permet aussi de choisir entre la poursuite d'études, à la HES notamment, et l'activité professionnelle.

Figure 13. Les raisons du choix de la maturité professionnelle selon le canton



Clé de lecture : Dans cette figure, les indices représentent les moyennes des scores factoriels (centrés-réduits) selon le canton. Les scores positifs indiquent une surreprésentation de la raison de l'orientation en maturité professionnelle dans un canton par rapport à l'autre. Réciproquement, les scores négatifs indiquent une sous-représentation de ces raisons.

Les diplômés qui poursuivent leur **formation** après la maturité professionnelle s'orientent majoritairement vers les hautes écoles spécialisées (68% pour Genève et 71% pour Vaud). La Haute école de gestion (HEG) ainsi que la Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) sont les plus attractives pour les diplômés genevois, alors que leurs homologues vaudois privilégient la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) (38%), la Haute école de santé Vaud (HESAV) (9%) ou l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) (9%). Relevons que 10% des titulaires vaudois d'une maturité professionnelle en formation poursuivent leurs études dans une autre HES-SO (Valais, Neuchâtel, Fribourg). Seulement quatre diplômés genevois sur 247 font de même, ce qui est de nouveau lié à situation géographique du canton de Genève.

La transition entre le certificat de maturité professionnelle et la poursuite vers une formation tertiaire n'est pas toujours directe. Environ un diplômé sur deux a exercé une ou plusieurs activités transitoires entre l'obtention de sa maturité professionnelle (en juin 2011) et la formation qu'il suivait au moment de l'enquête (décembre 2012). Pour les deux cantons, les activités transitoires les plus citées sont les séjours linguistiques et le travail rémunéré, plus fréquent chez les Vaudois.

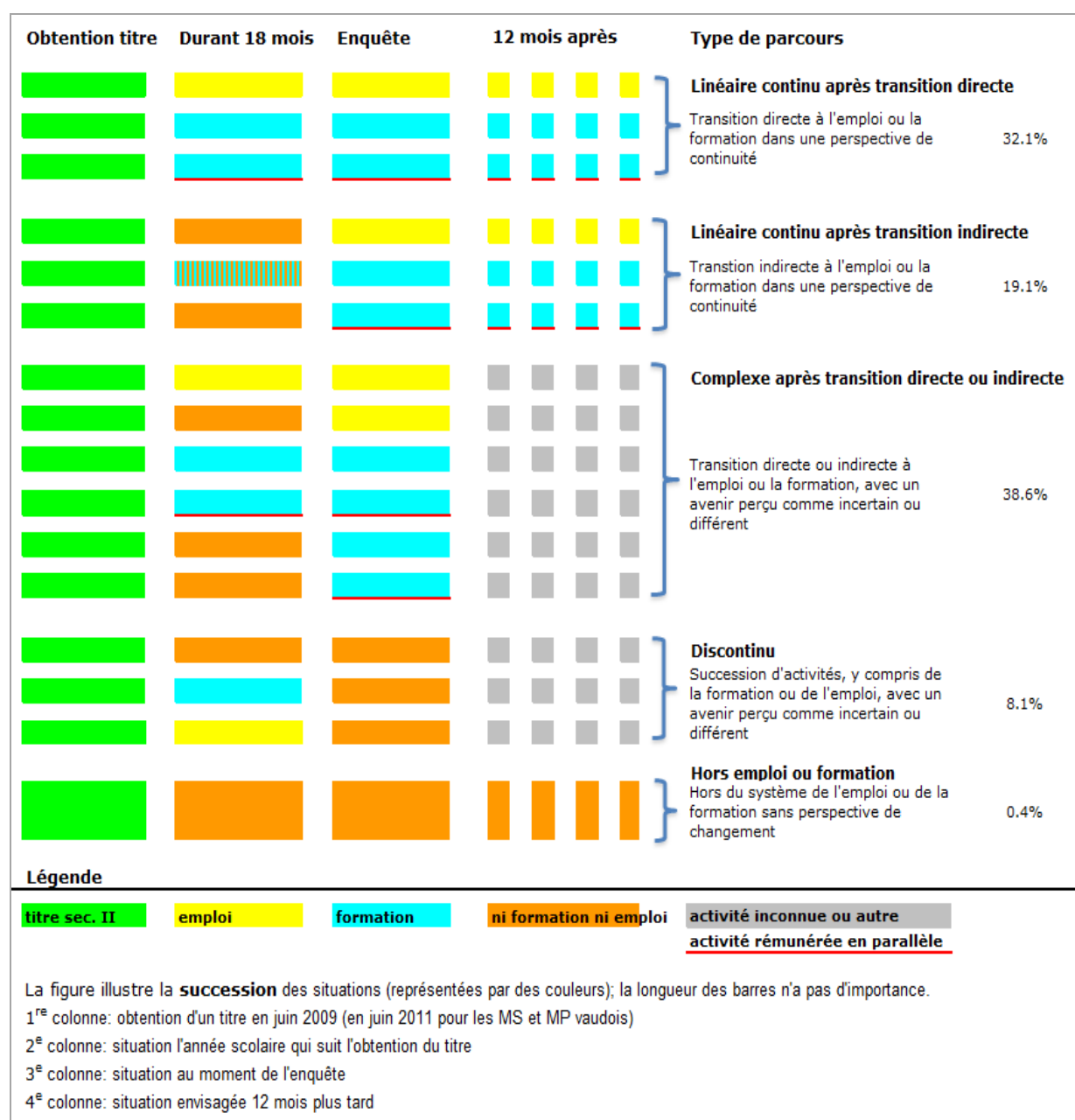
La majorité des titulaires d'une maturité professionnelle actuellement en formation ambitionnent au minimum l'obtention d'un bachelors. Il n'est donc pas surprenant que plus de sept diplômés sur dix se voient toujours en formation une année plus tard. Les diplômés qui déclarent vouloir changer de situation songent principalement à se réorienter vers une autre formation ou à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Par analogie aux détenteurs d'un CFC, la qualité de l'**insertion professionnelle** des titulaires d'une maturité professionnelle est aussi bonne à Genève que dans le canton de Vaud. La plupart du temps engagés à plein temps, ils sont satisfaits de leur temps de travail dans près de neuf cas sur dix. La majorité d'entre eux bénéficient d'un CDI (78%) avec un statut d'employé qualifié. Notons tout de même que la fonction d'encadrement est plus présente chez les diplômés vaudois (12% vs 4% pour les Genevois). Dans les deux cantons, les trois quarts des titulaires d'une maturité professionnelle en emploi ont trouvé du travail immédiatement ou en moins de trois mois. De surcroît, qu'ils soient Genevois ou Vaudois, quatre diplômés sur dix ont connu une période de chômage. Néanmoins, cette période de chômage a été, en moyenne, plus courte pour les diplômés vaudois.

3. Complexité des parcours vers la formation ou l'emploi des diplômés vaudois et genevois

Différents types de parcours vers la formation ou l'emploi ont été distingués compte tenu de la situation des jeunes au moment de l'enquête (en formation, en emploi, ni l'un ni l'autre), du type de transition (directe ou indirecte), de la nature des activités menées en cas de transition indirecte et de la situation envisagée 12 mois plus tard (inchangée, indéterminée, autre). Pour une très faible proportion de jeunes, il n'a pas été possible de tracer leur parcours (1.5%).

Figure 14. Typologie des parcours vers la formation ou l'emploi



Les cinq parcours présentés dans la Figure 14 peuvent être décrits de la manière suivante :

1. *Les parcours linéaires continus après une transition directe* : après l'obtention d'un titre du secondaire II, les jeunes se sont directement insérés sur le marché du travail ou ont débuté une autre formation ; ils prévoient être dans la même situation douze mois plus tard. Près d'un tiers des jeunes sont concernés par ce type de parcours (31.4%).
2. *Les parcours linéaires continus après une transition indirecte* : l'accès à la formation ou à l'emploi est réalisé après une année durant laquelle différentes activités de transition sont menées. Ces parcours sont considérés comme continus dans la mesure où aucun changement ne devrait intervenir dans les douze mois suivants. Ce type de parcours est effectué par près d'un cinquième des jeunes (19.9%).
3. *Les parcours complexes après une transition directe ou indirecte* : les jeunes ont accédé à la formation ou l'emploi après une transition directe ou indirecte mais leur situation actuelle n'est pas stable dans la mesure où ils ne savent pas de quoi leur avenir (douze mois plus tard) sera fait ou ils anticipent un changement de situation. Pas loin de deux cinquièmes des jeunes sont dans ce cas (37.1%).
4. *Les parcours discontinus* : les jeunes de cette catégorie ne sont ni en formation, ni en emploi. Ils ont entrepris, après l'obtention de leur titre du secondaire II, différentes activités, y compris des expériences professionnelles ou des segments de formation. L'avenir, douze mois plus tard, demeure incertain pour une partie des jeunes alors que pour les autres, c'est un changement de situation qui est attendu. Moins d'un dixième des jeunes ont un tel parcours (8.5%).
5. *Les parcours hors emploi ou formation* : les jeunes ne sont jamais entrés sur le marché du travail ou n'ont pas entrepris de formation après leur premier diplôme. Engagés dans d'autres activités, par exemple le service militaire ou la vie familiale, ils ne s'attendent à aucun changement de situation dans les douze mois à venir. La proportion de jeunes de cette catégorie est très faible (0.3%).

Les parcours vers la formation ou l'emploi se différencient selon le sexe et le titre obtenu (respectivement $\chi^2(5)=116.5, p<.05$, $\chi^2(30)=1179.3, p<.05$).

Les *parcours linéaires continus après une transition directe* (parcours 1) ou les *parcours complexes après une transition directe ou indirecte* (parcours 3) sont proportionnellement plus fréquents chez les jeunes femmes que les jeunes hommes (respectivement 32.9 et 30.3%, 38.8 et 35.9%) ; c'est l'inverse pour les *parcours discontinus* (parcours 4) et *hors emploi ou formation* (parcours 5) (respectivement 11 et 6.2%, 0.5 et 0.1%). Les *parcours linéaires continus après une transition directe* (parcours 1) ou *après une transition indirecte* (parcours 2) sont proportionnellement plus fréquents chez les détenteurs d'une maturité gymnasiale (respectivement 42 et 30.1%) et, mais de manière moins marquée, chez les titulaires d'une maturité spécialisée (36.2 et 27.6%). Les titulaires d'un certificat de l'École de culture générale ou de commerce sont également dans cette situation mais uniquement pour les *parcours linéaires continus après une transition indirecte* (parcours 1) (24.8%). Les certifiés de la formation professionnelle (CFC en mode dual, AFP et assimilés) sont proportionnellement plus nombreux (entre 45 et 46%) à effectuer un *parcours complexe après une transition directe ou indirecte* (parcours 3) ; c'est aussi le cas, mais de manière moins prononcée, des titulaires d'un certificat de culture générale ou de commerce (40%). Enfin, les *parcours discontinus* (parcours 4) sont plutôt le fait de jeunes issus de la formation professionnelle (entre 11 et 17%) et de l'École de culture générale ou de commerce (13.1%).

Si l'on se réfère à la définition de la transition proposée par l'OCDE¹¹, on observe que le processus de transition est loin d'être achevé 18 mois après l'obtention d'un titre du secondaire II.

¹¹ Comme déjà précisé, il s'agit de la « période qui commence à la première année d'âge où au moins 75% de la population suit des études sans travailler et prend fin lorsque 50% de la population travaille sans faire des études. » (Galley et Meyer, 1999).

4. Quelques nuances cantonales

Deux différences assez transversales viennent illustrer les spécificités de chaque canton. Celles-ci ne transforment pas le paysage général de la transition mais le biaisent assez systématiquement. Il s'agit d'abord d'une différence sur le plan de l'accès au marché du travail local, globalement plus difficile à Genève. A cela s'ajoutent des effets dus aux différences de structures de formation (surtout en fin de secondaire I), plus précisément dans les processus d'orientation-sélection. A Genève, le degré secondaire I est globalement moins sélectif que dans le canton de Vaud¹², ce qui se traduit par davantage d'élèves pouvant s'orienter dans la filière gymnasiale au secondaire II. Et, dès lors que cette orientation leur est ouverte, ils sont une grande majorité à faire ce choix (environ 8 fois sur 10), ce en quoi ils ne se distinguent pas des jeunes Vaudois. De ce fait, à Genève, davantage de jeunes sont porteurs d'une maturité gymnasiale, les formations professionnelles étant souvent la conséquence d'une réorientation « à la baisse » durant le secondaire II.

Ces particularités cantonales produisent quelques différences dans la transition post-diplôme¹³. Un premier niveau de comparaison intercantonale montre que les Genevois poursuivent un peu plus souvent une formation, tous diplômes confondus, 18 mois après le diplôme secondaire II (58% pour GE vs 49% pour VD, Chi2 $p < .01$). Cette même comparaison, effectuée au moyen d'une régression logistique portant sur le fait d'entrer sur le marché du travail ou de poursuivre une formation après le diplôme de niveau secondaire II, et contrôlant le type de diplôme, le domaine d'activité, le genre, le statut migratoire et le canton¹⁴, montre que ce sont en fait les jeunes Vaudois, toutes autres choses étant égales par ailleurs, qui ont 1.4 fois plus de chance de poursuivre leur formation ($\text{Exp}(B) = 1.4^{15}$, $p < 0.01$).

Ce résultat, a priori un peu paradoxal, est une illustration des trajectoires de formation partiellement différentes pour les jeunes des deux cantons. Pour Genève, l'accès à la poursuite de la formation se fait essentiellement par un diplôme de niveau maturité (gymnasiale le plus fréquemment). Les autres diplômes (professionnels notamment) débouchent plus souvent à Genève que dans le canton de Vaud sur une prise d'emploi (ou une recherche d'emploi). Cela revient à dire que les jeunes Vaudois ont des accès à la poursuite de la formation plus diversifiés. De manière prévisible, les certificats de maturité conduisent souvent à des études tertiaires ; mais la poursuite d'études après un CFC, notamment effectué à plein temps en école, est plus souvent attestée qu'à Genève.

En d'autres termes, si la question de la poursuite d'études vs l'entrée dans la vie active est dans le canton de Genève davantage réductible au type de diplôme, dans le canton de Vaud, où le taux de maturité gymnasiale est moindre, les voies vers des études subséquentes sont plus diversifiées. C'est ce que représente le rapport des chances de 1.4 étant donné que le type de diplôme est contrôlé.

Confirmant ces effets liés à la structure du système de formation, les modalités d'orientation en maturité professionnelle ou spécialisée des jeunes diffèrent également selon le canton. Dans le canton de Vaud, le choix de la maturité professionnelle ou spécialisée se fait plutôt durant la préparation du premier diplôme secondaire II (professionnel ou de culture générale), conformément à un projet professionnel de poursuite de la formation. Le plus souvent, c'est le choix de la filière de formation qui semble premier, suivi d'un ajustement du niveau de formation (niveau « maturité » et poursuite de la formation). Dans le canton de Genève, la décision de faire une maturité professionnelle ou spécialisée est plus souvent un choix initial fait dès le début du secondaire II. Les raisons de ce choix sont plus souvent une alternative à la maturité gymnasiale, une préparation à

¹² Pour les volées qui nous concernent en tous cas. A Genève, une réforme du secondaire I est en cours d'implémentation, elle se caractérise par des sections plus nettement profilées et par des conditions d'admission plus exigeantes qu'auparavant. Les premiers élèves soumis à cette réforme entreront au secondaire II en automne 2014. Pour plus d'information, on peut se référer à la brochure d'information du cycle d'orientation (DGCO, 2013).

¹³ Pour une description des déterminants des orientations des jeunes après le secondaire I, on peut se référer à Kaiser et Rastoldo (2007).

¹⁴ La part de variance expliquée par le modèle est de 57%. Les résultats du modèle sont détaillés dans l'annexe 2.1.

¹⁵ $\text{Exp}(B)$, exprimant les chances relatives des diplômés vaudois de se retrouver en formation plutôt que sur le marché du travail par rapport aux diplômés genevois = 1.4.

l'insertion professionnelle, ou encore un choix de réorientation après une année (parfois deux) de gymnase, ce que favorise le système genevois, rappelons-le, moins sélectif en fin de secondaire I. Le choix du niveau de formation (niveau « maturité ») semble alors plus souvent premier et guide en partie l'orientation du diplômé.

Ces deux exemples montrent donc que pour un taux de poursuite de la formation et un taux de certificats de maturité professionnelle et spécialisée assez comparables entre les deux cantons, les caractéristiques des systèmes de formation induisent à la marge des stratégies d'orientation et de « gestion des transitions » adaptées aux cadres de la formation et, en partie au moins, différentes.

Quel que soit le diplôme, les résultats de l'enquête montrent avec une grande constance les difficultés plus grandes des jeunes diplômés genevois à entrer sur le marché du travail. Le taux de recherche d'emploi est en moyenne supérieur, la durée de cette période de recherche plus longue et les contrats obtenus souvent plus précaires (durée déterminée, emploi de stagiaires, temps de travail pas satisfaisant par exemple). Pour systématiser et confirmer cette différence, un modèle de régression logistique portant sur le fait d'être sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) 18 mois après le diplôme, a été élaboré compte tenu du diplôme, du domaine d'activité, du genre, du statut migratoire et du canton.

Le modèle n'explique que marginalement le fait de se trouver en emploi ou en recherche d'emploi 18 mois après le diplôme¹⁶. D'une part, parce que cette situation n'est pas très discriminante (près de 90% des jeunes diplômés qui transitent vers la vie active ont un emploi après 18 mois) et d'autre part, parce que la situation sur le marché du travail est avant tout une somme de dynamiques particulières résultant de la rencontre entre les caractéristiques idiosyncrasiques des individus et leurs différents positionnements sociaux. Cependant, ce modèle général permet de confirmer et d'illustrer les analyses précédentes effectuées par diplôme.

D'abord, on remarque que le risque d'avoir une transition à la vie active caractérisée par une situation de recherche d'emploi est fortement structuré selon le diplôme. Un CFC obtenu dans le cadre d'un apprentissage en alternance ou une maturité professionnelle sont clairement les certifications qui permettent la meilleure transition vers l'emploi.

Les CFC obtenus à plein temps dans une école et les maturités spécialisées se caractérisent par une difficulté un peu plus grande à trouver un emploi. Par hypothèse, la proximité moins grande avec le monde de l'entreprise et le caractère probablement plus scolaire ou académique de la formation explique le plus grand nombre de situation de recherche d'emploi (et le plus grand nombre de poursuite vers des études supérieures d'ailleurs).

Pour les AFP, la moindre qualification par rapport aux CFC est également une difficulté probable dans la transition à la vie active. Les certifications plus nettement généralistes et scolaires (maturités gymnasiales, diplômes de l'EC et certificats de l'ECG) apparaissent nettement moins adaptées à une prise d'emploi rapide (ce n'est d'ailleurs pas leur destination prioritaire).

Les domaines d'activités structurent peu la situation sur le marché de l'emploi des détenteurs d'une certification professionnelle. Seuls deux domaines semblent compter davantage de jeunes diplômés en recherche d'emploi, ceux du commerce et de l'artisanat-service-restauration.

Les jeunes hommes semblent également être un peu plus souvent en situation de recherche d'emploi que les jeunes femmes.

Le statut migratoire ne semble pas influencer la situation des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi. Les résultats de la modélisation indiquent seulement que les jeunes qui sont nés à l'étranger (principalement en France) et francophones ont une transition post-diplôme différente des jeunes nés en Suisse et francophones. Cependant, au vu des faibles effectifs de la catégorie « nés à l'étranger et francophones » (n=52), nous renonçons à interpréter ce résultat, d'autant plus qu'il n'est perceptible que dans un seul canton.

Dans le cadre d'une analyse comparative entre les cantons de Vaud et de Genève, on remarque en revanche que le canton a une certaine importance. Les analyses précédentes faites par diplôme l'avaient déjà montré et cette analyse globale le confirme. L'accès à l'emploi est plus aisé pour les jeunes du canton de Vaud. Le risque de se retrouver en recherche d'emploi 18 mois après le diplôme est, à situation égale, significativement plus important à Genève, signe probable d'un marché du travail plus tendu dans ce canton. Ce résultat confirme celui que nous avons déjà mis en évidence

¹⁶ La part de variance expliquée par le modèle est de 8%. Les résultats de l'analyse sont détaillés dans l'annexe 2.2.

dans une étude précédente concernant les diplômés des hautes écoles (Davaud, Kaiser et Rastoldo, 2012). C'est également une illustration d'un taux de chômage systématiquement plus élevé à Genève qu'ailleurs en Suisse¹⁷.

¹⁷ Le taux de chômage à Genève est d'environ 3 points au-dessus du taux suisse, en moyenne 5.6% vs 2.8% en 2012 (Office cantonal de la statistique, 2013). Pour le canton de Vaud, ce taux est de 4.6% en moyenne en 2012 (Statistiques Vaud, 2013).

5. Une dynamique largement transcantonale

Hormis les quelques spécificités cantonales évoquées précédemment, la transition post-diplôme (secondaire II) ne diffère pas fortement d'un canton à l'autre. On retrouve les mêmes tendances dans les orientations et on perçoit, derrière ces tendances, les mêmes stratégies d'action qui se développent dans des environnements économiques et institutionnels assez comparables. C'est avant tout le diplôme qui structure la transition (et c'est d'ailleurs son rôle) alors que les caractéristiques sociodémographiques et personnelles des jeunes modulent leur situation¹⁸.

Les diplômes scolaires et généralistes (maturité gymnasiale, diplômes de culture générale ou, dans une moindre mesure, de commerce) sont clairement orientés vers la poursuite d'une formation (essentiellement de niveau tertiaire) alors que les certifications professionnelles, surtout dans le cadre d'une formation en alternance, le sont vers la prise d'emploi. Cette « spécialisation » des filières et certifications est patente, attendue, mais néanmoins pas totale puisqu'une certaine perméabilité persiste. En effet, certains jeunes travaillent après un diplôme scolaire, même si la transition vers l'emploi est, de fait, un peu plus difficile ; et surtout, de plus en plus nombreux sont ceux qui poursuivent au degré tertiaire des formations fortement professionnalisées, après un CFC et via une maturité professionnelle notamment.

A ce titre, les détenteurs d'une maturité professionnelle sont exemplaires. En effet, ils s'inscrivent assez largement dans une logique d'insertion que nous pouvons qualifier de « double marché ». D'un côté le marché de l'emploi, concurrentiel, comprenant des individus qui offrent leurs services et des entreprises qui en demandent. De l'autre, un marché de la formation avec des filières qui offrent des formations de niveaux d'exigence et de désirabilité variables assorties de conditions d'entrées qui leur permettent d'attirer les élèves (demandeurs) les plus conformes à leurs attentes ; et des jeunes qui cherchent à obtenir un bien symbolique (un diplôme) ayant une valeur sociale différenciée selon sa qualité et sa reconnaissance. Cette vision s'éloigne certes d'une vision « organisationnelle » du système de formation (une organisation où chaque filière occupe une place spécifique et non concurrentielle par rapport aux autres), mais prend la diversité des filières de formation comme une sorte de marché oligopolistique, où quelques agents offrant des formations (les écoles) cherchent à intégrer les demandeurs (étudiants) les plus conformes à leurs attentes. Demandeurs qui, à leur tour, jouent sur les différences d'offres du système de formation selon leur logique propre.

Cette vision plus « contractuelle » qu'« administrative » du processus d'orientation nous semble correspondre assez bien à la situation observable. Ainsi, le partage net entre, d'une part, des études généralistes longues et, d'autre part, l'apprentissage professionnel débouchant rapidement sur la vie active s'estompe. C'est plutôt la complexité et la différenciation qui caractérisent les parcours de formation atypiques, même si certaines régularités socialement ancrées persistent, notamment, pour les plus connues, les inégalités de réussite en matière de formation selon le milieu social d'origine et les inégalités d'orientation et de transition à la vie active selon le genre.

Le concept d'« entropie transversale », repris par Pollien et Bonoli, représente, dans une perspective sociologique, « la diversité des situations de formation à un moment biographique donné » (2012, p.14). Lorsque le niveau d'entropie augmente du fait de l'accroissement de la diversité des situations possibles, la difficulté d'anticiper sa propre situation augmente elle aussi. Dans notre étude, cela est vérifié par le fait que, 18 mois après le diplôme, près de la moitié des jeunes (48%) déclarent que leur situation est incertaine (ils ne savent pas si elle va changer) ou encore transitoire (ils pensent qu'elle va changer dans l'année à venir). C'est le cas quelle que soit la situation même si, à court terme, la situation d'étude semble la plus prévisible (un tiers des jeunes en étude s'attendent à un changement

¹⁸ On le voit dans ces analyses par les différences selon le genre, mais les analyses genevoises, qui prennent en considération des indications sur le milieu social d'origine, montre aussi que celui-ci joue un rôle important dans la négociation de cette période de transition (Davaud et Rastoldo, 2012).

l'année suivante), alors que la situation d'emploi est vécue comme moins stable (plus de la moitié des jeunes en emploi s'attendent à un changement)¹⁹.

Ainsi, le paysage de la formation se brouille, devient au premier abord moins lisible et produit des parcours de formation souvent complexes. A l'inverse, cette multiplication des possibilités crée aussi des espaces de liberté et des marges de manœuvre qui permettent aux jeunes de construire leur parcours de formation sans renoncement définitif préalable. Cela implique que les processus d'orientation ne se terminent pas à 15 ans, qu'ils évoluent tout au long de la formation, y compris au début des études de niveau tertiaire (Kaiser et Rastoldo, 2007). La maturité professionnelle est probablement l'archétype de ce diplôme utilisable sur le double marché de la formation et de l'emploi. Il est presque aussi souvent utilisé pour entrer dans une formation tertiaire que pour faciliter une transition à la vie active. Deux rôles que ce diplôme semble pouvoir assumer assez largement avec d'une part, un taux de recherche d'emploi faible pour les jeunes qui décident d'entrée sur le marché de l'emploi (3%) et d'autre part, une satisfaction élevée des jeunes qui poursuivent des études tertiaires (HES ou ES).

En définitive, c'est un peu plus d'un diplômé genevois ou vaudois sur deux (53%), qui, 18 mois après l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, poursuit sa formation, le plus souvent dans une haute école, et après des parcours de formation assez variés, certes « typés », mais pas univoques. Cette période de transition, après le diplôme de niveau secondaire II, apparaît comme un processus, qui peut être long et assez peu linéaire.

Durant la transition, les situations de formation, d'emploi, de recherche d'emploi ou d'autres activités (service civil ou militaire, voyages, par exemple) non seulement se succèdent (transitions indirectes), mais souvent s'imbriquent. En effet, un peu plus du tiers des jeunes qui poursuivent leurs études travaillent également (37%) et un cinquième des jeunes en emploi déclarent continuer à acquérir des compétences par le biais de la formation continue 18 mois après leur diplôme. La transition post-secondaire II apparaît alors comme une sorte de « tuilage » de la formation, du travail et des autres activités, qui coexistent pour un temps dans cette phase mouvante de transition et d'orientation où la linéarité n'est pas (ou plus) le modèle dominant.

Cette ressemblance générale entre Vaud et Genève en ce qui concerne le domaine étudié n'est sans doute pas étonnante, mais étant donné le caractère très décentralisé, voire morcelé, qu'on trouve en Suisse, cette relative similitude devait être démontrée, notamment afin de dessiner ce qui commence à ressembler à une analyse des transitions des jeunes Romands, au-delà des caractéristiques spécifiques des systèmes de formation cantonaux et des économies locales. Il faudrait bien sûr adjoindre à cette analyse valdo-genevoise des données issues des autres collectivités romandes, ce qui pourrait constituer une étape supplémentaire dans le développement de ces études. Néanmoins, ce premier panorama, qui concerne déjà plus d'un jeune Romand sur deux, relativise déjà les interprétations qui font une trop grande part aux spécificités cantonales.

¹⁹ Assez logiquement ceux qui sont dans une « autre situation » sont ceux qui anticipent le plus de changement à court terme, (95%) soit par qu'ils ont une activité limitée dans le temps (voyage, service civil ou militaire par exemple), soit par qu'ils sont en recherche d'emploi et qu'ils espèrent en trouver un rapidement.

Bibliographie

- Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T. et Stalder, B.E. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Amos, J., Evrard, A., Hrizi, Y., Rastoldo, F. et Silver, R. (2010). *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. La dynamique de la formation professionnelle*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Bachmann Hunziker, K. (2006). *Quelle insertion dans le monde professionnel 6 mois après avoir fréquenté l'OPTI ? Rapport intermédiaire*. Vol. 126. Lausanne : URSP.
- Bachmann Hunziker, K. (2008). *S'insérer dans le monde professionnel. Quel bilan deux ans après l'OPTI ? 2^e rapport intermédiaire*. Vol. 132. Lausanne : URSP.
- Bachmann Hunziker, K. et Leuenberger Zanetta, S. (2013). *La situation des diplômés vaudois du secondaire II (volée 2009). Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre*. Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques vaudois.
- Bain, D. et Rastoldo, F. (2001). *Les transitions au Cycle d'orientation genevois (secondaire I). Le jeu du système et des acteurs*. Texte d'une intervention au Congrès de la SSRE 2001 sur les transitions.
- Bertholot, J.-M. (1993). *Ecole, orientation, société*. Paris : PUF.
- Bertschy, K., Böni, E. et Meyer, T. (2007). *Les jeunes en transition de la formation au monde du travail*. Survol des résultats de la recherche longitudinale TREE, mise à jour 2007. Récupéré le 15 juin 2010 de <http://tree.unibas.ch/fr/resultats>
- Boudon, R. (2000). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. In R. Boudon, C.-H. Cuin, et A. Massot (Eds). *L'axiomatique de l'inégalité des chances* (pp.151-170). Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- Boutinet, J.-P. (2001). L'éducation à l'orientation prise au jeu des nouvelles temporalités. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 30, 71-84.
- Broucker, P. de, Gensbittel, M.-H. et Mainguet, C. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Tokyo : manuscrit non publié.
- Cattaneo, A., Donati, M. et Galeandro Bocchino, C. (2009). Quinze ans en 1992, trente ans aujourd'hui. A propos d'un suivi longitudinal sur 15 ans des transitions formatives et professionnelles des jeunes en fin de scolarité obligatoire. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(2), 229-248.
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C., Kaiser, C. et Rastoldo, F. (2012). *Transition des diplômés des hautes écoles genevoises. Comparaison avec la situation générale en Suisse*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Direction générale du cycle d'orientation (2013). *Brochure d'information*. Récupéré de http://www.ge.ch/co/doc/brochure_co.pdf.

- Doray, P., Picard, F., Trottier, C. et Groleau, A. (2009a). *Les parcours éducatifs et scolaires. Quelques balises conceptuelles* (Vol. 44). Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Doray, P., Comoe, E., Trottier, C., Picard, F., Murdoch, J., Laplante, B., Moulin, S., Marcoux-Moisan, M., Groleau, A. et Bourdon, S. (2009b). *Parcours scolaires et modes de transition dans l'enseignement postsecondaire canadien. Note 4 : Projet transitions* (Vol. 45). Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Evrard, A. (2007). *Orientations des élèves de 9^e (juin 2006) l'année suivante*. Document de travail. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Galley, F. et Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation initiale à la vie active*. Rapport de base pour l'OCDE. Berne : CDIP, OFS et OFFT.
- Giroud, C. (2012). *Maturités spécialisées, maturités professionnelles au gymnase. Après l'École de culture générale et de commerce. Cap sur les HES*. Lausanne : Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.
- HETS (2014). *Epreuves de régulation*. Récupéré de <http://www.hesge.ch/hets/formation-base/bachelor-arts-en-travail-social/conditions-admission>
- Kaiser, C. et Rastoldo, F. (2007). *Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Keller, A., Hupka-Brunner, S. et Meyer, T. (2010). *Parcours de formation post-obligatoire en Suisse : les sept premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale TREE, mise à jour 2010*. Récupéré le 29 novembre 2012 de <http://tree.unibas.ch/fr/resultats/>
- Meyer, T. (2004). *L'école. Et après ? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Bern/Aarau : TREE.
- Meyer, T. (2005). *Passage à l'emploi : Jeunes en transition de la formation au marché du travail*. Berne : TREE.
- Meyer, T. (2012). *Parcours de formation postobligatoire et insertion professionnelle en Suisse : Quelques renseignements de l'étude TREE*. Communication présentée à la Journée d'étude formation doctorale EDSE « Grandir en Suisse : des inégalités scolaires aux inégalités sociales », Lausanne.
- Moser, U. et Keller, F. (2013). *Carrière scolaire et réussite éducative. Sondage 2006/2007 auprès de la jeunesse. Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse. Rapport d'activités 2012/2013*. Récupéré le 10 juillet 2013 de http://www.chx.ch/p4_home.html
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (à paraître 2014). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2011*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Nidegger, C. (dir.) (2011). *PISA 2009 : Compétences des jeunes Romands. Résultats de la quatrième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique.
- OCDE (2007). *PISA 2006. Les compétences en sciences un atout pour réussir. Volume + : Analyse des résultats*. Paris : Organisation de coordination et de développement économiques.
- Office cantonal de la statistique (2013). *Statistiques cantonales. Les 21 domaines : 03. Vie active, emploi et rémunération du travail*. Récupéré de http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_03/tableaux.asp#1.
- Office fédéral de la statistique (2013). *Système de formation suisse - Indicateurs de la formation. Diplômes et compétences Taux de maturités selon le type de maturité, le canton et le sexe*. Récupéré de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.405102.4045.html>.
- Pollien, A. (2010). *Faire une pause ou bifurquer ? Essai de typologie des trajectoires de formation*. *Éducation et société*, 2(26), 123-143.

- Pollien, A. et Bonoli, L. (2012). Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse. *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*. Lausanne : FORS.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Kaiser, C. (2006). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport III : Intégration au secondaire II des élèves soumis à la nouvelle structure du Cycle d'orientation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F., Amos, J. et Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Statistiques Vaud (2013). *Taux de chômage, par mois, Vaud-Suisse*. Récupéré de <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DocId=6333>
- Stocker, E. (2011). *Regard rétrospectif sur le gymnase vaudois*. Lausanne : Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques vaudois.

Annexes

Annexe 1 : Description de cinq enquêtes, menées au niveau national, traitant la problématique de la transition

- **PSM** est une enquête menée annuellement auprès d'un échantillon aléatoire de ménages résidant en Suisse (voir la description détaillée sur le site <http://www.swisspanel.ch/?lang=fr>). Les données sur les parcours de formation proviennent d'une enquête rétrospective menée en 2002 auprès d'un échantillon représentatif de 4500 personnes.

- **TREE** est une enquête longitudinale menée à l'échelon national avec pour objectif principal d'élargir les connaissances existantes sur les modalités de passage de la scolarité à la vie active. Méthodologiquement, TREE s'appuie sur l'enquête PISA 2000 et son échantillon représentatif au plan national et au plan des régions linguistiques constitué pour l'occasion. Environ 6000 jeunes ont été interrogés au printemps 2001, soit moins d'un an après leur sortie de l'école obligatoire, au moyen d'un questionnaire standardisé. Six enquêtes annuelles ont ensuite suivi jusqu'en 2007 (volets 2 à 7) ; un 8^e volet a eu lieu en 2010, soit dix ans après la fin de l'école obligatoire, et un 9^e volet est prévu en 2014 (Amos et al., 2003 ; Keller et al., 2010 ; Meyer, 2012 ; voir aussi le site <http://tree.unibas.ch/fr>).

- **L'enquête tessinoise** a suivi 1500 jeunes Tessinois entre 1992 et 2007 ; les enquêtes étaient annuelles durant les cinq premières années, puis quinquennales par la suite (Cattaneo et al., 2009).

- **L'enquête EOS** est menée tous les deux ans à Genève dans le but de relever des informations sur la situation des jeunes certifiés du niveau secondaire II 18 mois après l'obtention de leur titre (voir le site : <http://www.geneve.ch/recherche-education/eos/>).

- Enfin, **l'enquête CH-X** a collecté, en 2006 et 2007, des données sur la description et l'auto-évaluation de la scolarité et de la formation auprès de 30'000 jeunes de 19 ans au moyen d'un questionnaire (Moser et Keller, 2013 ; voir aussi le site http://www.chx.ch/p18_Sur-ch-x.html).

Annexe 2 : Résultats des modèles de régression logistique

Tableau A2.1. Probabilité de se retrouver en formation (vs sur le marché de l'emploi), 18 mois après le diplôme de niveau secondaire II

Variable explicative	Effet	Exp(B) : risques relatifs de se retrouver en formation 18 mois après le diplôme
Type de diplôme		
<i>Maturité gymnasiale</i>	<i>réf.</i>	
Maturité spécialisée	+	0.44
Maturité professionnelle	++	0.01
CFC plein temps en école	++	0.03
CFC dual	++	0.009
Certificat EC et ECG	++	0.08
AFP et attestations assimilées	++	0.02
Genre		
<i>Femmes</i>	<i>réf.</i>	
Hommes	++	1.2
Canton		
<i>Genève</i>	<i>réf.</i>	
Vaud	++	1.4
Domaine d'activité		
<i>Sans domaine défini (matu. gymnas., certificats ECG)</i>	<i>réf.</i>	
Santé - social	+	0.6
Commerce	++	0.4
Construction	++	0.4
Technique	ns	-.-
Artisanat - services - restauration	++	0.3
Agriculture - environnement	ns	-.-
Statut migratoire		
<i>Né en Suisse et francophone</i>	<i>réf.</i>	
Né en Suisse et allophone	ns	-.-
Né ailleurs et allophone	++	0.6
Né ailleurs et francophone	ns	-.-

Clé de lecture :

- Les diplômés sur le marché de l'emploi regroupent les diplômés en emploi et ceux en recherche d'emploi.
- Le pourcentage de variance expliquée par le modèle est de 57%.
- Effet = « ++ » si $p < 0.01$ et Effet = « + » si $p > 0.01$ et $p < 0.05$; ns = non significatif.
- Le modèle de régression logistique présenté ici a été testé séparément pour chaque canton (Genève et Vaud). Pour les deux cantons, on retrouve l'effet structurant du diplôme obtenu. La catégorie socio professionnelle, disponible seulement à Genève, joue aussi un rôle important dans le processus de transition.

Tableau A2.2. Probabilité de se retrouver en recherche d'emploi (vs en emploi), 18 mois après le diplôme de niveau secondaire II

Variable explicative	Effet	Exp(B) : risques relatifs de se retrouver en situation de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme
Type de diplôme		
<i>CFC dual</i>	<i>réf.</i>	
Maturité gymnasiale	++	6.3
Maturité spécialisée	+	2.3
Maturité professionnelle	<i>ns</i>	-.-
CFC plein temps en école	++	1.9
Certificat EC et ECG	++	3.5
AFP et attestations assimilées	++	2.5
Genre		
<i>Femmes</i>	<i>réf.</i>	
Hommes	++	1.4
Canton		
<i>Vaud</i>	<i>réf.</i>	
Genève	++	1.4
Domaine d'activité		
<i>Sans domaine défini (matu. gymnas., certificats ECG)</i>	<i>réf.</i>	
Santé - social	<i>ns</i>	-.-
Commerce	+	1.5
Construction	<i>ns</i>	-.-
Technique	<i>ns</i>	-.-
Artisanat - services - restauration	++	2.3
Agriculture - environnement	<i>ns</i>	-.-
Statut migratoire		
<i>Né en Suisse et francophone</i>	<i>réf.</i>	
Né en Suisse et allophone	<i>ns</i>	-.-
Né ailleurs et allophone	<i>ns</i>	-.-
Né ailleurs et francophone	+	0.4

Clé de lecture :

- Pourcentage de variance expliquée par le modèle : 8%.

- Effet = « ++ » si $p < 0.01$ et Effet = « + » si $p > 0.01$ et $p < 0.05$; *ns* = non significatif.

- Le modèle de régression logistique présenté ici a été testé séparément pour chaque canton (Genève et Vaud). Pour les deux cantons, on retrouve l'effet structurant du diplôme obtenu. La catégorie socioprofessionnelle, disponible seulement à Genève, joue aussi un rôle important dans le processus de transition.

